

L'Association des Chanteurs de l'Étoile a commencé, il y a une semaine de jours, à préparer une comédie en trois actes: "Le voyage en Chine", musique de Joseph Bazin, livret d'Eugène La... L'on espère pouvoir en donner la représentation au début de l'année... Les répétitions vont bon train... nous en reparlerons!

Les pelles mécaniques défontent les chemins... Ironie! Elles servent à défoncer les chemins... Que se passe-t-il donc les chemins sans points?

On pourrait croire à un déluge de pluie depuis trois semaines... il pleut tous les jours...

Mais gare au froid quand il alanguit sur nous ses bras puissants! Les illusions, l'hiver viendra...

Il y a diverses catégories de "barbotte". Il y a la "barbotte" d'eau chaude, appelée scientifiquement "barbotte"... Il est moins dangereux de prendre la "barbotte" à la main que de se faire prendre dans les filets de la police parce qu'on a pris la "barbotte"!

Les journaux rapportent qu'un milliard de 122 ans veut épouser une jeune femme de vingt ans... et que, le père, on reste tranquille!

En cour de justice: Le magistrat... Prisonnier, vous avez déjà été condamné treize fois pour vol, assassinat, etc.

Le prisonnier... Vous voulez-vous parler si fort, votre Honneur! Mon futur beau-père est ici, et vous pourriez faire tort à mes projets!

La tuberculose tue une personne à toutes les minutes, nous prouvent les statistiques. Elles commandent la réflexion.

Vingt morts dans la dernière fin de semaine. Triste bilan! Vraiment augmente... Et c'est l'automobile qui tient la tête du sinistre cortège...

Lorsqu'un homme a l'air sérieux, la femme dit qu'il a l'air désagréable.

Nous aurons les chemins d'hiver. Un groupe d'hommes d'affaires en prendra l'initiative. Un comité de péage sera installé à Charlevoix. Les hommes ont maintenant raison de l'hiver... Quel spectacle de progrès et d'audace!

C'est bien le cas de dire qu'il y a beaucoup d'argent du grand monde...

La Chambre de Commerce de Joliette, section des jeunes, est en pleine campagne électorale. La mise en nomination a eu lieu, lundi soir. La cabale se continue... et se poursuivra jusqu'en décembre.

On dit qu'il n'y a pas de caisse électorale et qu'il n'y aura aucune distribution de boissons alcoolisées... Des élections honnêtes, n'est-ce pas?

On cite souvent les mots d'esprit de certains hommes politiques ou religieux des vieux pays et surtout de la France. Mais nos canadiens, certains surtout, n'étaient pas moins logiques dans leurs répliques. Voici une anecdote lue dernièrement:

Lors du sacre de Son Eminence Mgr Bruchési de Montréal, celui-ci, jeune évêque, alla rendre visite à Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, qui était octogénaire...

Et ce dernier de dire au jeune prélat montréalais: "Lors de votre sacre comme un arc immense qui passait de Québec et qui finissait à Montréal, et moi, à moitié chemin, j'ai vu la flèche (Laflèche), tomber sur cet arc, prêt à me diriger vers le ciel!"

Il y a certaines tempêtes, dans le genre de celle de la seconde semaine de mars dernier, qui ont ruiné des hommes!... "Oeil pour oeil, dent pour dent!" dirait le proverbe.

DECES TREMPE

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Trempe de Montréal, âgé de 60 ans, le 13 novembre dernier à l'âge de 60 ans. Son service fut chanté lundi matin à la messe de 8 heures.

M. Trempe laisse pour déplorer la perte un frère, M. Victor Trempe, employé à la Presse, Montréal, et deux sœurs. Il laisse quatre enfants dont 2 garçons et deux filles. M. Raoul Trempe de Joliette, maire de Montréal et Mmes W. Trempe et P. Lapointe de Montréal.

La famille éprouvée et en particulier M. Trempe nous offrons nos sincères sympathies.

La Ch. de Commerce met ses candidats en nomination

MM. Conrad Boisvert et Paul Villeneuve sont candidats à la présidence. — Conférence de M. Laiberty à l'assemblée de lundi dernier.

L'enthousiasme, qui n'a pas manqué de régner à la première année d'action de la jeune Chambre de Commerce locale, n'a pas diminué à l'approche des futures élections des membres du bureau de direction de cette importante organisation de jeunes à Joliette. Aussi à l'assemblée régulière de lundi dernier pas moins d'une cinquantaine de membres actifs assistaient. Il y avait de quoi intéresser bien des gens. En plus des questions de routine, l'invitation à cette assemblée mentionnait au programme une intéressante causerie de M. Laiberty, du service d'aviation de la province de Québec, et la mise en nomination des candidats à l'élection des membres du bureau de direction de la chambre pour le terme de 1938.

Immédiatement après la lecture des minutes de la dernière assemblée par M. Georges Leroux qui remplaçait le secrétaire, M. Maurice Brissin, M. Paul Boucher, président, invitait M. Laiberty à donner sa conférence.

M. Laiberty, spécialiste en aviation, entretenait les membres de la Chambre de la production et de la vente des oeufs dans la province de Québec. Il parla du développement du Comptoir de St-Félix de Valois, considéré comme le plus important de la province et même du Canada. Nous donnerons la semaine prochaine un résumé substantiel de l'intéressante conférence de M. Laiberty. Nous invitons nos lecteurs, en particulier les aviculteurs et les cultivateurs en général à porter une attention toute spéciale à ce compte-rendu.

A part quelques questions de

Feu Mlle E. Chevalier

Hier matin, le 17 novembre, à la cathédrale, à 10.30 h., au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu les imposantes funérailles de Mlle Eugénie Chevalier, qui fut durant nombre d'années employée au bureau de poste de Joliette.

Elle était âgée de 56 ans et 15 jours et fille de feu M. et Mme Pierre Chevalier (Domitille Lucase). Elle est décédée à Montréal, le 15 courant et ses restes mortels furent transportés à Joliette et exposés chez Mlle Desautels, rue St-Charles, jusqu'à l'heure des funérailles hier matin.

Mlle Chevalier était la sœur de M. l'abbé Rosaire Chevalier, décédé le printemps dernier, et de M. l'abbé Albert Chevalier, ancien curé de Saint-Alphonse et de Saint-Gabriel de Brandon, aussi décédé. Elle laisse dans le deuil, un frère, M. Adélaïde Chevalier ainsi qu'un beau-frère, M. Georges Beausoleil.

A la cathédrale, hier matin, le service fut chanté par M. le chanoine L.-P. Lamarche, curé, assisté de MM. les abbés J. Roy et J. Riopel comme diacre et sous-diacre.

Les habitants de plusieurs villages environnants des Laurentides ont rapporté, vendredi dernier, deux chocs sismiques. Ces chocs durèrent plusieurs secondes et furent suffisamment violents pour ébranler les fenêtres. On ne rapporte pas de dommages aux propriétés.

La première de ces secousses s'est légèrement fait sentir à St-Jérôme, à 6.04 h. a.m. On l'a aussi perçue, à Ste-Adèle. A Ste-Adèle, une ville à quelques milles au sud, et un établissement moins montagneux, on n'a ressenti aucun des deux tremblements de terre.

Les habitants se souviennent encore d'une secousse, qui il y a vingt ans, avait brisé les fenêtres et jeté les poteries à bas des tables. Les secousses de vendredi ont eu leur maximum d'intensité, à Ste-Adèle et à Ste-Agathe. Le second choc a duré presque cinq secondes, à Ste-Adèle. De moindres secousses ont été constatées à l'Annunciation, St-Jovite et La-Belle.

Alfred Lavoie, du bureau météorologique de St-Jérôme, a déclaré avoir remarqué une secousse très légère, à 5 h. 20 a.m., le 1er novembre.

ST-ESPRIT

M. Jos. Pelletier, hôtelier, est de retour de l'hôpital St-Esprit de Joliette.

Les membres du Cercle des Femmes remercient bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu les encourager par leur nombreux assistance, lors de l'exposition des travaux d'art domestique.

Soirée du Syndicat Ouvrier

La soirée de mercredi dernier, organisée par le Syndicat Ouvrier, a remporté un franc succès. Une troupe étrangère a présenté la pièce de Marcel Dubois, "Évolution ou Révolution". Cette pièce raconte "l'évolution" d'un directeur d'usine qui un heureux quiproquo transforme entièrement l'action en forme d'opéra. L'action est menée d'une façon un peu fantaisiste, mais le jeu bien vivant des personnages est agréable. Les acteurs s'en sont tirés de merveilleuse façon.

M. Jean-Paul Kinsley, a été particulièrement brillant dans l'interprétation de deux rôles si différents.

Il y eut allocutions par S. E. Mgr Papineau, M. l'abbé P.-L. Valois, M. Grégoire Perrault et M. Philippe Girard. Mgr Papineau a déclaré que les syndicats catholiques avaient son entière approbation, et il a émis le vœu de voir se fonder à Joliette quelques cercles d'étude où des jeunes pourraient se réunir et se renseigner sur les questions sociales afin que d'eux sortent les chefs dont on a tant besoin.

CONCERT

AU COUVENT DE LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME

Sous la haute présidence de S. Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, samedi le 20 novembre, à 8 heures du soir, les élèves du Couvent de la Congrégation de Notre-Dame donneront une séance musicale en l'honneur de Sainte-Cécile. Les autorités de cet institut adressent par la présente, une cordiale invitation à tous ceux qui s'intéressent au progrès de l'art musical à Joliette et spécialement à ceux qui désirent encourager le beau travail accompli par leurs élèves. Les bénéfices de la soirée seront destinés au paiement des instruments de musique de la maison. Ce sera donc une magnifique occasion de faire la charité tout en passant des heures agréables puisque le programme entièrement consacré à Mozart et à Beethoven, ne peut manquer de plaire aux amateurs de musique classique.

Voici le détail du programme: MOZART

Duo: Rondo alla Turco. Choeur: Invocation à Notre-Dame des Arts.

Piano: Thème et variation, sonate XVI. — Allegro, sonate XI. Diction: Une surprise.

Piano: Pastorale, si b majeur. Rondo, sonate XV. Sonate pour deux pianos, Re majeur, Rondo.

BEETHOVEN

Diction: Beethoven (extrait) René Fauchois.

Piano: Symphonie V Andante. Rondo sonate op. 26.

Choeur: Nuit d'azur. Piano: Allegro vivace sonate op. 31 n. 1. — Andante, sonate op. 28.

Piano et violon: Sonate en Fa majeur. Piano: Andante et allegretto sonate op. 27 n. 2. — Sonate pathétique.

Choeur: Hommage à Ste-Cécile.

Bingo à Ste-Elisabeth

Mardi soir prochain, le 23 novembre, à la salle du couvent de Ste-Elisabeth, aura lieu une grande soirée de Bingo organisée par les Dames de Ste-Anne au profit des œuvres paroissiales.

La partie de bingo commencera à 8 heures et de jolis et nombreux cadeaux seront donnés aux gagnants. L'admission est de 25 sous seulement et tous sont les bienvenus.

Il nous fait plaisir de publier ici les noms des gagnants du \$25 en trois prix qui ont été tirés au sort lors d'une partie de bingo à Ste-Elisabeth de Régnymy.

1er prix: \$15.00 gagné par le curé de St-Pierre de Joliette, M. Odon Archambault.

2ème prix: \$5.00 gagné par Mlle Charlotte Barrette, de Berthierville.

3ème prix: \$5.00 gagné par M. Alphonse Aubin, de Régnymy.

Le prix de \$25.00 comme billet vendeur, par Mlle Jacqueline DuFour, aussi de Régnymy.

M. le curé et les paroissiens de Régnymy remercient cordialement tous ceux qui ont répondu à l'appel fait en faveur de cette jeune colonie.

DE RETOUR

M. J.-O. Ouellette, ancien agent du Pacifique Canadien à St-Félix de Valois et à sa retraite depuis le printemps dernier est de retour d'un voyage de quelques semaines en Europe. Au cours de son séjour là-bas, avec un groupe de pèlerins canadiens, M. Ouellette a eu l'avantage d'avoir une audience de S. S. le Pape Pie XI, le 6 octobre dernier. M. Ouellette faisait partie d'un groupe de 55 pèlerins canadiens sous la conduite de l'agence de Voyages Hones, et il est revenu très enchanté de cette excursion dans les vieux pays.

L'Etoile du Nord, votre fidèle messager de chaque semaine.

BILLET DU JEUDI

"Dans la sacoche..."

Toutes les personnes qui ne connaissent pas mes billets sont persuadées que mon plus grand succès est toujours de traiter des sujets extrêmement sérieux et, si les n'ignorent pas que je mets parfois le nez en bien des petits coins, elles savent "nez en moins" que je suis toute discrétion. A preuve, sont là, vous en conviendrez sans doute, "Le Miroir", "Au cinéma", "Ah, les mouettes". Ce sont là, vous en conviendrez sans doute, des sujets d'une importance primordiale, des sujets qui intéressent tous les peuples civilisés et que je dédie humblement aux jeunes filles de mon siècle. Aujourd'hui, j'en suis à mon vingtième billet et avec lui, me voici "dans la sacoche". Ceci dit, je commence subito, presto.

La sacoche est un petit sanctuaire parfumé où je ne pénètre pas souvent étant donné que le sexe fort n'a rien à voir directement avec les babioles féminines, mais, grâce à vous, mademoiselle, j'ai maintes fois l'occasion de vous en parler. Oh! je ne vous ennuierai pas par là que vous l'avez souvent, non! M. La Palisse m'en voudrait! Et puis je n'insiste pas sur ce détail là. Votre principal rôle étant sur la terre de faire plaisir aux hommes! Je ne doute pas que vous soyez obligées d'y fouiller souvent pour vous composer une figure selon leurs caprices (!). Donc, je n'ai pas le droit de vous en blâmer, allez-y, fouillez souvent!

Sans prétendre décrire tout ce qu'il est humainement possible de mettre dans une sacoche, je vais tenter de passer en revue le contenu d'une sacoche de grandeur moyenne, de celle qui tient le milieu entre la porte-monnaie et la valise! J'admets que cette dernière précision est un peu fantaisiste, mais que voulez-vous, il m'est bien permis de mettre un peu de couleur locale, tout est si fantaisiste dans ce domaine-là!

D'abord, j'y vois un joli petit mouchoir brodé, parfumé, bordé de dentelles. Passons pour le moment. Il faut bien le placer quelque part ce chiffon-là! Il y en a qui préfèrent le mettre en des sanctuaires plus intimes encore, je n'ai pas à y voir! Il y a aussi des gants. C'est une simple habitude que les femmes ont prise... Elles pourraient tout aussi bien y joindre certain de leurs chapeaux!

Dans un petit compartiment latéral, j'aperçois un chapelet à couleur voyante qui enlance une minuscule bouteille de parfum. Peut-être qu'en respirant dans une atmosphère aussi parfumée, les pater et les ave acquiescent un peu plus ignorés des hommes de mon âge et que le parfum revêt de ce fait une odeur d'innocence que les hommes plus âgés que moi connaissent bien! Peut-être...

Quant au miroir de fantaisie, il a toujours là droit de cité et il séjourne en maître incontesté. Pour pas de développements, je renvoie mes charmant les lectrices à mon dixième billet intitulé "Le Miroir".

Le petit peigne, la "poudrette", le fard, le rouge pour les lèvres et le couteau occupent dans la sacoche une place privilégiée. Ces articles me font un peu penser aux objets que l'on trouve dans l'atelier d'un artiste en peinture. Sans blague, il n'y manque que le chevalet, et encore! La ligne pour les ongles et la pince épiler tiennent bonne compagnie à la clef de la porte (Mademoiselle est souvent exposée à rentrer tard) et à la monnaie. Agitez la sacoche et vous entendrez un son métallique: ce sont ces quatre articles qui se lamentent...

Oh, j'y pense! J'allais oublier les cigarettes, et les lettres confidentielles, et les photos chéries! J'aurais manqué par cet oubli une merveilleuse occasion de prouver le caractère d'intimité qui fait de la sacoche comme la continuation de la personnalité de la femme. Quand une femme a dans sa sacoche tout ce qu'elle aime, tout ce qu'elle veut, tout ce qu'elle a, elle se sent à l'aise. Mais s'il manque quelque chose, gare à elle! Pauvre femme!

Je viens d'énumérer brièvement quelques-uns des objets qu'on trouve généralement dans la sacoche moyenne. Il en reste bien d'autres mais je les ignore totalement ou comme je les ignore, je les ignore.

Oh! la sacoche... Je crois qu'un jour viendra où la femme mettra tout là-dedans... y compris le présent billet, bien sûr!

C. R.

L'Amicale des Anciens de Berthier

Le 23 novembre, à huit heures et demie du soir, dans la salle du collège, l'Amicale des Anciens de Berthier présentera une soirée d'amateurs sous le patronage de M. Albert Rioux, sous-ministre de l'Agriculture et la présidence de M. le chanoine H. Déry, curé de la paroisse. De magnifiques prix seront distribués aux vainqueurs. Cette fête récréative remplacera la réunion d'automne. Tous les anciens sont spécialement invités à venir rencontrer leurs confrères et leurs amis. Le Conseil profite de l'occasion pour jeter les bases de l'organisation de la grande réunion de mois de juin prochain. D'autres personnes de marque ont promis d'assister à cette réunion. Cette invitation doit être considérée comme officielle par tous les anciens.

(Comm.)

L'historique de l'injonction

Elle sera entendue au mérite dans le cours de décembre. — D'ici là le conseil ne peut émettre les obligations.

On sait qu'en date du 8 novembre dernier, des propriétaires de Joliette prenaient une injonction intermédiaire pour arrêter l'émission des obligations du règlement 504, prévoyant un emprunt de \$45,000.

Cette injonction intermédiaire a été accordée par le Juge Denis et ne valait que jusqu'à date où la Cour pouvait entendre l'injonction intermédiaire. Vendredi dernier, l'hon. Juge Demers entendait les deux parties en cause: la ville représentée par Mes Lucien Dugas et Max, Perrault, les propriétaires en cause représentés par Mes Robert Tellier et J.-A. Piette. Il s'agissait de savoir si la Cour devait accorder l'injonction intermédiaire jusqu'à ce qu'elle put être remplacée par l'enquête préliminaire qui se tient habituellement afin de savoir s'il peut y avoir matière à procès dans toute affaire de justice criminelle.

Les avocats des propriétaires ont allégué: 1.— que la ville avait adopté ce règlement sans avis de motion et sans promulgation; 2.— que la ville ne donnait aucun détail sur les fins auxquelles les \$45,000 doivent être dépensés; 3.— que la ville a outrepassé ses droits et que pour toutes ces raisons le règlement 504 ne peut être valide et par conséquent doit être cassé par la Cour.

Les avocats de la Cité ont prétendu de leur côté que la Ville avait adopté ce règlement sans avis de motion et sans promulgation, mais que le règlement dit par lui-même pour quelles fins (le chômage) l'argent doit être dépensé et que la loi n'en exige pas plus et que pour toutes ces raisons ils demandent enfin que la Cour renvoie la demande d'injonction.

Deux témoins seulement ont comparu. M. Camille Bonin, secrétaire-trésorier de la ville, fut questionné par les deux parties pendant près de 3 heures. M. Paul E. Carrier, vérificateur municipal, fut aussi appelé dans la boîte des témoins.

De ces témoignages, que le juge a accepté en grande partie "sous réserve", il ressort que la ville a reçu l'approbation du Ministère des affaires municipales et l'approbation également de la Commission Municipale pour l'adoption de ce règlement.

L'hon. Juge Demers a rendu jugement dans cette cause hier matin. Il a maintenu l'injonction intermédiaire mais s'est abstenu de juger aucun des arguments apportés par les deux parties, laissant le tout à la discrétion du juge qui enverra la cause au mois de décembre. Ce jugement est sans préjudice pour aucune des deux parties en cause.

Le T. R. P. Farley au Christ-Roi

Dimanche dernier, la jeune paroisse du Christ-Roi de Joliette avait l'honneur de recevoir la visite officielle du Très Rév. Père Paul-E. Farley, c.s.v., supérieur général de la communauté des Clercs de St-Viateur.

Le R. P. Farley, qui a succédé au R. P. Roberge, au poste de supérieur général des C. S. V., est originaire de notre région, tout comme son prédécesseur. En effet, St-Gabriel de Brandon est la patrie du R. P. Farley, cependant que le R. P. Roberge est natif de St-Cuthbert.

Dimanche dernier était donc un grand jour pour ce beau quartier de notre ville à l'occasion de la première visite officielle du supérieur général de la communauté à qui S. E. Mgr Papineau a confié la fondation et l'administration de la paroisse du Christ-Roi, en 1935.

Aux messes de 8 h. 30 et de 10 heures, le R. P. Gauthier, c.s.v., curé de la paroisse, a souhaité la bienvenue à son supérieur général au nom des citoyens du Christ-Roi, puis il l'a présenté à ses paroissiens, après avoir passé en revue toutes les améliorations, tous les changements qui se sont produits dans ce coin de Joliette depuis la fondation de cette paroisse.

Le R. P. Gauthier a souligné le fait que lors de l'érection de la paroisse du Christ-Roi, environ 250 familles seulement habitaient dans les limites de son territoire et qu'il y en a maintenant plus de 350; que le nombre des enfants fréquentant les écoles a augmenté de plus de 100; que nombre de constructions se sont élevées de ce coin de la ville; des rues nouvelles ont été ouvertes et combien d'autres améliorations encore qui ont été opérées ou qui deviendront réalité dans un avenir prochain.

En des termes choisis et touchants, le R. P. Gauthier a présenté tous ces faits, toutes ces transformations, en hommage au supérieur général de sa communauté, en le priant de vouloir bien faire descendre sur ses paroissiens les bénédictions du ciel pour un avenir heureux et prospère.

Le R. P. Farley remercia ensuite le Père curé pour les bonnes paroles qu'il a eues à son endroit, puis il félicita les paroissiens du Christ-Roi pour les nombreuses initiatives dont ils ont fait preuve et qui ont produit d'aussi beaux résultats. Le R. Père a ensuite félicité les citoyens du Christ-Roi pour leur esprit paroissial et les encouragea à conserver toujours cet esprit de famille, à aimer davantage leur paroisse, à travailler ferme pour son avancement et son progrès. Le R. P. Farley s'est déclaré heureux et satisfait de tout ce qui a été accompli si vite et si bien dans la jeune paroisse du Christ-Roi.

A l'issue de la grand-messe, les paroissiens se sont réunis dans la salle des retraitants pour présenter leurs souhaits de bienvenue au R. P. Farley, qui leur fut introduit par le Père curé.

Le Mauricien de novembre est paru

Le numéro de novembre du magazine mensuel "Le Mauricien" nous arrive sous une toilette fraîche, riche de nombreux articles inédits de nos meilleurs écrivains, abondamment illustré de photos Tavi et de dessins originaux.

Si la présentation typographique de ce numéro est impeccable, il faut dire que le sommaire est particulièrement généreux. On y voit des contes, des nouvelles, des chroniques, des poèmes, signés de MM. Maurice Hébert, Harry Bernard, Jean-Charles Harvey, Raymond Douville, Dollard Dubé, Clément Marchand et quelques autres.

C'est un numéro franchement canadien d'inspiration. Comme toujours la partie féminine a fait l'objet d'un soin particulier. 12 pages d'un intérêt varié en font l'objet. Articles sur la mode, conseils pratiques, patrons de robes, modèles de tricot rejoignent l'attention des lectrices.

Le Mauricien est en vente dans plus de 500 dépôts à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Shawinigan, Grand-Mère, Victoriaville, et plusieurs autres villes. Le prix est de 10 sous l'exemplaire. On peut s'abonner au Mauricien en faisant parvenir \$1.00 pour un an à 1563, rue Royale, Trois-Rivières.

L'Etoile du Nord, le journal qui vous renseigne sur tout.

Service de 19 heures Tél. 484-485

Pharmacie O. GADOURY (Porte voisine du Bureau de Poste) Kodaks, Films, Développement et Impressions.

• OUVRAGE GARANTI •

29 NOTRE-DAME, JOLIETTE

LE NUMERO : 2 SOUS

Il n'y a pas d'erreur

Nous aurons l'hiver dans quelques jours...

Pourquoi retarder encore pour l'achat de votre paletot d'hiver? Nous vous recommandons les paletots

FASHION-CRAFT

TOUT FAITS OU SUR MESURES

Aussi autres bonnes marques, points, grandeurs et modèles assortis.

Pensez dès maintenant à votre habit des fêtes. Fashion-Craft peut vous habiller aussi bien qu'il habille votre compagnon ou ami.

POUR LES DAMES —

Notre magasin reste toujours celui qui vous offre le plus d'aubaines. Notre assortiment est complet: sous-vêtements, lingerie, drap à la verge pour manteaux d'hiver, fils et cotons pour robes de maisons.

VENEZ VOUS CONVAINCRE PAR UNE VISITE

G. DAHER
PLACE LAVALTRIE

(Voisin de la Banque Provinciale)

PREMIER JOLIETTE

Ouvriers et Syndicats

UN ARTICLE DE M. HARRY BERNARD

Monsieur Harry Bernard, directeur au "Courrier de St-Hyacinthe", commente, dans la dernière édition de ce journal, la question ouvrière avec des arguments de premier choix. M. Bernard nous pardonnera de reproduire cet article qui, nous en sommes convaincus, trouvera auprès de nos lecteurs tout le mérite qui lui revient. L'auteur, avec son talent habituel, analyse avec clarté les angles de la question ouvrière. Après avoir reconnu, dans des articles précédents, le droit qu'ont les ouvriers de s'associer professionnellement, avoir énuméré les devoirs des employeurs et des employés, dans les syndicats et entre eux, avoir dit également tout le bien qu'il faut penser des Syndicats catholiques, M. Bernard s'exprime ainsi.

Le premier objet de ces syndicats, recommandés par la hiérarchie catholique, est de créer aux ouvriers, dépendant forcément de supérieurs, une situation de vie honnête, acceptable, convenable, tant au point de vue du salaire à toucher que de la morale, de l'hygiène, des conditions de travail. Car nombre d'ouvriers, depuis des siècles, ont été victimes d'une économie où tout était sacrifié à la cause des bénéfices et des dividendes. Il y eut sans doute des patrons humanitaires, qui n'abusèrent pas des hommes et des femmes à leur emploi. Mais les autres furent aussi légion qui pressurèrent les prolétaires dans la mesure du possible, cela dans tous les pays du monde. Dans les entreprises dirigées par eux, ils ne voyaient rien d'autre que le gain immédiat, et cherchaient ce gain par tous les moyens, légitimes ou non, au prix même de la misère, de la maladie et de la mort, chez les malheureux qui comptaient sur eux pour gagner leur pain.

Les Syndicats catholiques ont essayé de redresser cette situation. Ils y ont réussi dans une large mesure, même si tout n'est pas encore parfait, dans les milieux où ils ont pu exercer leur action. Mais s'il y eut et s'il y a des mauvais patrons, on compte aussi et l'on compte encore de mauvais ouvriers, qui ne sont jamais satisfaits, qui réclament toujours plus de la part des employeurs, qui attendent, entretiennent autour d'eux une haine solide contre ceux qui leur assurent la subsistance. Même au sein des Syndicats catholiques, on trouve des hommes turbulents et malappris, sûrement irraisonnables, auxquels il n'est jamais possible, quoi que l'on fasse, de donner satisfaction. Comme nous l'avons noté la semaine dernière, les ouvriers ne sont pas les syndicats, et il ne faut pas conclure du particulier au général. Le syndicalisme sain reste bon en soi, même si certains syndicats affichent des idées et prennent des attitudes préjudiciables. Ceci accordé, on doit se rappeler que tous les patrons ne sont pas des bandits dans l'âme, et que les honnêtes gens parmi eux méritent respect et considération. Les ouvriers ont aussi le devoir de ne pas négliger les intérêts de leurs employeurs, quand ils discutent des leurs. Il peut paraître désirable de toujours réclamer, de toujours exiger, mais exigences et réclamations deviennent mauvaises si elles accablent les chefs de l'industrie à la ruine. On se rappelle la fable de la poule aux œufs d'or. La poule morte, il n'y a plus d'œufs. L'usine en banqueroute, situations et salaires disparaissent.

L'un des grands objets du syndicalisme est le salaire viable. Un homme doit gagner suffisamment pour vivre et assurer l'existence de sa famille, et ce dans des conditions acceptables. Il va de soi que, dans les petites villes comme la nôtre, l'ouvrier n'a pas besoin d'autant d'argent que dans les grandes. Aussi abuse-t-il dès qu'il se montre aussi exigeant que ses confrères des centres urbains. On doit tenir compte que le petit producteur n'a pas le marché des grands, que son volume d'affaires est relativement restreint, que ses bénéfices sont souvent modestes. L'âpre concurrence d'aujourd'hui l'oblige aussi à nombre de concessions qui influent sur sa marge de bénéfices. Il a beau vouloir traiter ses employés honnêtement, il est des limites à sa générosité. Dans les cas de ce genre, les ouvriers doivent donc envisager la situation telle qu'elle est, et, sans passion, procéder main dans la main avec le patron, pour trouver les solutions susceptibles d'être utiles au plus grand nombre, supérieurs et subalternes. C'est précisément en vue du bien commun que les Syndicats catholiques et employés ont voix au chapitre. En somme, le problème ouvrier cesse d'être compliqué, dès que tout le monde l'envisage froidement, accepte les renoncements nécessaires, met raisonnablement de l'eau dans son vin.

Le personnel laïque enseignant

A l'Académie St-Viateur, le 13 octobre dernier, l'association du personnel laïque enseignant représentait le cours de ses activités. Vu l'absence du président, M. A. Ricard, aujourd'hui inspecteur d'écoles, M. W. Fafard présida l'assemblée. Siégeant à ses côtés, M. le Principal, le ch. Irénée Gervais, et M. les inspecteurs L. Hamelin et Adrien Froment.

Après la lecture des minutes de

la dernière séance, Mlle Jeanne-Berthe Denis, déléguée au congrès de la langue française qui eut lieu à Québec, nous donna ses impressions sur ce qu'elle appela son pèlerinage patriotique. Plus elle approchait de la vieille cité, plus son charme grandissait. Son contact avec la population lui procura une joie indicible parce que tout dans la langue et les habitudes de ces chers Québécois indiquait bien le précieux héritage laissé par notre bonne vieille mère patrie la France. Plusieurs parties de ce vieux coin de terre lui remémorèrent tous ces épisodes de nos vaillants pionniers

qui font l'orgueil et la fierté de notre histoire. Les nombreuses conférences données par des auteurs émérites et pénétrés de ce vibrant amour pour notre origine annonçaient de grandes convictions, de précieux encouragements et de réels enthousiasmes. Tour à tour, les auteurs s'aplatoyaient sur cette crise d'esprit français et se bécotaient d'espoirs en donnant la marche à suivre pour arriver à la gloire et au triomphe de notre belle langue. En terminant, elle cita les moyens expliqués par M. C.-J. Magnan, inspecteur général, pour réaliser les progrès de notre langue à l'école, tels sont: les jetons, la bibliothèque scolaire, les leçons d'histoire du Canada, la préparation orale à la rédaction et les exercices d'élocution.

Après avoir décidé que l'Agri-culture à l'école serait le sujet d'étude de l'Association, cette année, Mlle Forget et Gaudouy ont ensuite choisies comme conférences.

Secondé par M. Gagné, M. Fafard proposa un vote de félicitations à l'adresse de M. A. Ricard à l'occasion de sa nomination comme Inspecteur d'écoles, en le remerciant des services rendus à l'Association.

On procéda ensuite à l'élection qui donna le résultat suivant: Président: M. Wilfrid Fafard; vice-président, M. Gagné; secrétaire, Mlle Irène Léveillé; secrétaire-trésorier, M. C.-B. Lapointe; directeur, M. P.-E. Rioux; directrices, Mlle Suzanne Gervais et Jeanne-Berthe Denis.

M. le Principal et M. les inspecteurs félicitèrent les membres du comité de direction et Mlle J.-B. Denis pour ses impressions de voyage.

M. l'inspecteur A. Froment parlant ensuite d'agriculture à l'école, recommanda les musées agricoles et les jardins scolaires. Il conseilla à l'institutrice la ponctualité et la recherche de l'union qui fait la force.

M. l'inspecteur L. Hamelin endossa les paroles de M. l'inspecteur Froment et ajouta que l'institutrice doit faire aimer la terre à ses élèves en leur faisant une mentalité agricole. Il remarqua avec plaisir dans sa première visite que les prières sont mieux récitées et mieux comprises. Il souhaita voir mettre en pratique les conseils reçus lors du récent congrès de notre langue.

Comme M. les inspecteurs, M. le Principal déplore l'assistance peu nombreuse. Notre association, dit-il, a déjà plus de huit ans d'existence, elle devrait vivre plus que jamais d'une façon intense. Elle a contribué dans une certaine mesure à l'augmentation du salaire des institutrices, et elle a encore maints avantages d'exister puisque partout dans la province se sont formées d'autres associations analogues.

Faites de vos élèves, ajouta-t-il, des enfants vertueux ayant des habitudes de vie chrétienne. Pour cela, prenez un soin particulier de l'enseignement de la religion. Après nous avoir encouragés à cultiver le civisme à l'école, il nous répéta ses vœux de santé et de succès.

M. le président remercia et la séance est levée.

C.-B. Lapointe, sec.

Témoignage de reconnaissance

Le 13 novembre dernier, dans sa première assemblée tenue à l'Académie St-Viateur, l'association du personnel laïque enseignant proposait par la voix de son président secondé par M. Gagné, un vote de félicitations à l'adresse de M. Adrien Ricard à l'occasion de sa nomination comme inspecteur d'écoles. Elle le pria de bien vouloir agréer sa reconnaissance pour les services qu'il lui a rendus comme président.

Le secrétaire.

Feu Mme A. Chartier

Jeudi dernier, le 11 novembre, à l'âge de 70 ans et 3 mois, à l'hôpital St-Eusèbe, est décédée Mme Vve Adrien Chartier, née Marie Fiset.

Elle laisse dans le deuil quatre enfants dont deux fils: MM. Horace et Armand Chartier, et deux filles: Mlle Adrienne et Mlle Alexandre Caron (Juliette); elle laisse aussi un fils adoptif, M. Ernest Dansereau et un frère, M. William Fiset.

D'imposantes funérailles lui furent faites lundi, le 15 courant, à 9 h. 30, à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé F. Mousseau fit la levée du corps pendant que le service fut chanté par

Il était constipé en voyage

Un voyageur attribue à Kruschen sa bonne santé.

"Je suis voyageur de commerce", nous écrit un correspondant, "et comme je dois passer une grande partie de mon temps dans les trains et en auto, je constate que je suis porté à la constipation si je n'ai pas soin de veiller à la propreté interne. Kruschen est la seule chose qui peut m'assurer ce résultat sans me déranger dans mon travail. J'en prends une forte dose chaque samedi soir et le dimanche, alors que je ne suis pas occupé, les sels produisent leur effet. Les jours de semaine, je n'en prends qu'une petite dose en me levant. J'ai beaucoup à faire toute la journée et c'est là le seul moyen de me garder en forme". — V. L.

Les Sels Kruschen sont excellents pour assurer la propreté interne. Les sels nombreux dont se compose cet incomparable produit favorisent le fonctionnement normal et régulier des organes internes, de sorte que les impuretés qui affaiblissent votre organisme si vous les laissez s'accumuler, sont expulsées comme elles doivent l'être.

M. l'abbé Victor Amyot, vicaire, assisté de MM. les abbés F. Mousseau et G. Coderre, comme diacre et sous-diacre.

MM. Avila Champagne, Honoré Harnois, Francis Roch, Adélaïde St-Jean, Ludger Roberge et Zénon Robillard agissaient comme porteurs.

A cette occasion, la famille a reçu les témoignages de sympathies suivants:

Offrandes de messes: — M. le chanoine L.-P. Lamarche, curé de la cathédrale, M. et Mme Alexandre Caron, M. et Mme William Fiset et famille, M. Elzéar Martel, un groupe d'amis: MM. Geo. Beaudry, Abdon Beaudry, Raymond Beaudry, Jean Beaudry, Piro Beaudry, Roger Beaudry, René Arnault, Lucien Préville, Léo Venne, Rosaire Masse, Roger Lépine, Lucien Martel, Maurice Paquin, Alex. Arnault, David Lépine, Louis Arnault, Emile Chevalier, Laurent Venne, Ernest Martel, Welfie Beauchamp, Albert Lavallois, Roland Ferland, Maurice Roberge, Rosario Champagne, Raoul Grenier, Maurice Larivière, Clément Venne, René Laroche.

Tributs floraux: — M. et Mme Alex. Caron, ses enfants: MM. Horace et Armand Chartier, Mlle Adrienne Chartier, Mme Ernest Dansereau, M. Henri Etienne, de Montréal.

Télégrammes: — M. et Mme H. Carrier, Lévis; M. Louis Carrier, Québec. Bouquets spirituels: — Famille Leduc, Chartier, famille G.-A. Meagher, M. et Mme Wellie Caron, Lévis, famille William Laurin, M. et Mme Jos. Delisle, M. Alcide Robert fils, Mme Georges Roy, Shawinigan Falls.

Sympathies: — M. l'abbé F. Mousseau, M. et Mme Antonio Désaulniers, M. et Mme Arcadias Malo et famille, M. et Mme Zénon Robillard et famille, M. Paul Venne, M. et Mme Alexandre Dominique, M. et Mme William Fiset et famille, M. et Mme René Desrochers et famille, M. et Mme Eugène Ratelle, M. et Mme Henri-Louis Caron, M. Ernest Ratelle, M. Henri Etienne, M. le Dr A. Geoffroy, Mlle M.-Ange Roy, Mlle Lucienne Laurin, g.m.c., Mlle Liliane, Gilberte et Jeannette Chartier, M. Sylvio Chartier, M. et Mme Cuthbert Desjardins, M. et Mme Origène Amyot, Mlle Béatrice Martel, M. et Mme Jos. Grenier, Mlle Léonie Gendron, Mme Avila Gagné, M. Alf. Brousseau, M. et Mme J.-L. Bourgeois et famille, M. et Mme Victor Bonin, M. et Mme Viateur Beaudry, famille Avila Champagne, M. Raoul Grenier, M. et Mme Ovide Lajeunesse et famille, Mlle Germaine Champagne, famille Arthur Lajoie, M. Paul-Emile Ferland, Mlle Thérèse Delisle, famille Geo. Blanchard, M. et Mme Lucien Martel, M. et Mme Engelbert Jetté, M. Médéric Sansregret, M. Raymond Frappier, M. et Mme Albert-Ed. Parent, M. et Mme E.

Ducharme, M. Alfred Charbonneau, famille Paul Doré, M. et Mme Geo. Tessier, Mme O. Lavigne, M. et Mme Léopold Ducharme, M. et Mme Wilfrid Arpin, M. Hermas Giroux, M. et Mme Maurice Bourgeois, M. et Mme J.-T. Carrier, Mlle Lucienne Crête, M. J.-R. Gauthier, M. et Mme Vincent Simard, famille Thomas Charbonneau, M. et Mme Rodolphe Boucher, M. et Mme Albert Blanchard, M. et Mme Rosario Blanchard, famille J.-Pitro Beaudry, M. Roland Jetté, M. et Mme Wilfrid Bourgeois, M. et Mme A. Froment, M. et Mme Hormidas Comtois, famille J.-O. Malo, M. et Mme Adalbert Desjardins, M. et Mme Thibault, Mme Camille Plouffe, Mlle Marie Brousseau, M. et Mme Francis Roch, Mme Gilbert Beaudry, Mme Elphège Beaudry, Mme Joseph Beaudry, Mlle Belhose, M. et Mme Emilien Lépine, M. et Mme Rogatien Marchand, M. Engelbert Lépine, M. et Mme Honoré Harnois, M. Ludger Roberge, Mme Jos. Beaudry, Mlle Pitro Beaudry, M. Octavien Asselin, Mlle H. Giroux, M. et Mme Armand Malo, M. Jos. Chevalier, M. Herménégilde Chevalier, Madame Breault, Mme D. Blouin, M. Adélaïde Jetté, M. et Mme Rosario Champagne, M. et Mme Théophile Delisle, Madeleine Delisle, Mme Alb. Giguère, M. Raymond Giguère, M. et Mme Eug. Perreault, M. et Mme Larivière, Mlle Larivière, Madeleine Laurotte, Boussois, Mlle Jocelyne Lavoie, Mlle Adeline Rivard, Mlle Thérèse Delisle, Mlle Cécile Delisle, Mme Joseph Léveillé, Mlle Irène et Albertine Léveillé, Mme Dubois, M. Charles St-Jean, M. Aug. Gaucher, Mme Vve Médéric Aubin, M. Roméo Chevalier, famille Alexandre Arnault, Mlle Elise Roy, Mme Achille Laurin, M. Alfred Racette, Mme Oscar Ferland, M. Nazaire Martel, Mme J.-H. Sansregret, Mme G. Sansregret, M. Jos. Liard.

REMERCIEMENTS

Les enfants Mlle Vve Chartier remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, de quelconque façon que ce soit, dans la cruelle épreuve qui vient de les atteindre.

Salon de l'Auto de 1938

Ouverture officielle présidée par le lieutenant-gouverneur.

Il sera accompagné du maire de Montréal, de plusieurs ministres et des officiers des principales manufactures d'automobiles au Canada.

L'ouverture officielle du Salon de l'Automobile de Montréal, qui aura lieu samedi soir prochain, le 20 novembre, sera sous la présidence du lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. E.-L. Patenaude, et de Son Honneur le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault. Ils seront accompagnés de l'hon. François-J. Leduc, l'hon. P.-J.-A. Cardin, l'hon. Jean-Paul Sauvé, l'hon. Gilbert Layton, M. Arthur B. Woods, président de la Sun Life Assurance Company, ainsi que de plusieurs autres représentants des gouvernements fédéral et provincial et des présidents des plus grandes manufactures d'automobiles au Canada.

Ce groupe d'invités d'honneur sera entouré des personnalités les plus marquantes de la vie industrielle, financière et sociale de la métropole.

Les invités se réuniront dans le grand salon du poste de radio CHLP, dans l'édifice Sun Life, où seront irradiés les discours d'ouverture, de 8 h. 15 à 9 heures. Cette émission sera transmise conjointement par les postes de radio CHLP et CKAC, entre 8 h. 30 et 9 heures, samedi soir. Cette cérémonie terminée, ils visiteront ensuite le Salon de 9 h. à 11 heures. "Jamais un Salon de l'Automobile"

le n'aura soulevé autant d'intérêt anticipé que le Salon de l'Auto de Montréal dont les portes seront ouvertes au public dès samedi midi, le 20 novembre, et qui restera ouvert toute la semaine suivante, c'est-à-dire jusqu'à samedi, le 27 novembre," déclare M. P.-N. Mainguy, directeur de la Montreal Automobile Trade Association, Limited, et gérant de la compagnie Ford pour le district de Montréal.

"En effet, maintenant que le Salon a lieu à l'automne et non pas en hiver, des milliers de personnes qui habitent en dehors de la métropole—dans toutes les parties de la province de Québec, dans les provinces maritimes, dans l'Est de l'Ontario et dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre—peuvent venir à Montréal en automobile ou en autobus pour contempler les merveilles que l'industrie réserve au public pour l'année 1938, continue M. Mainguy. Dans le passé, ils ne pouvaient voyager que par train. Aussi, la ville sera-t-elle prise d'assaut par les visiteurs venant de partout durant la semaine de l'exposition. Un grand nombre d'entre eux profiteront de cette occasion pour faire d'une pierre deux coups. En plus de voir le Salon de l'Auto, ils visiteront leurs parents et amis et ils en profiteront aussi pour faire leurs achats de Noël et du Jour de l'An. Cela apportera donc des millions de dollars en affaires aux marchands et aux commerçants de Montréal et toute la population bénéficiera, directement ou indirectement, des répercussions de cet événement. D'ailleurs, les compagnies d'autobus et de chemin de fer accordent des taux spécialement réduits à ce temps-ci de l'année.

"C'est pourquoi les organisateurs du Salon de l'Auto de Montréal croient que M. Adélan Lévesque, le gérant général, a raison de prédire que le succès de cette année éclipsera celui de toutes les autres années, affirme M. Mainguy. D'ailleurs, le succès encore tout récent du Salon de l'Auto de New York est une confirmation de cette prophétie.

"Le public ne sera pas désappointé par le prochain Salon de l'Auto de Montréal, promet M. Mainguy. Les créations de 1938 sont vraiment belles et intéressantes et il sera possible de faire des études et des comparaisons vraiment utiles et instructives. De plus, les manufacturiers d'automobiles se sont surpassés, cette année, pour rendre leurs expositions plus attrayantes par des déploiements de fleurs et par les décorations vraiment splendides."

Conférence du T. R. Père P.-E. Farley, c.s.v.

AU SEMINAIRE

Dimanche soir dernier, devant tout le personnel du Séminaire et quelques invités, le T. R. P. Paul-Emile Farley, Supérieur-Général de la communauté des Clercs de Saint-Viateur, a donné une intéressante conférence sur la D.R.A.C., ou Ligue pour les droits des Religieux Anciens Combattants.

Il fut présenté par le R. P. L.-P. Fafard, qui esquissa en quelques traits, la vie laborieuse et exemplaire du conférencier, tant comme élève que comme religieux. Le T. R. P. Farley explique d'abord ce qu'est la D.R.A.C. C'est une ligue formée par les religieux chassés de France en 1901 ou en 1904 et qui sont retournés défendre leur patrie lors de la tourmente de 1914. Cette ligue a pour but de faire valoir les droits acquis par ces combattants comme citoyens français. Ces religieux après avoir prouvé qu'ils aiment toujours leur pays et qu'ils entendent toujours rester fidèles à la République qui les oppresse, réclament devant le gouvernement et devant l'opinion française comme récompense de leur loyauté leurs pleins droits de citoyenneté. "Ces droits leur furent acquis par leur participation à la Grande Guerre". Lorsque, en 1904, la loi Falloux établit la liberté de l'enseignement, et lorsque, en 1904, la République vota l'illégalité des communautés, les religieux avaient rendus des services trop cachés pour que l'opinion française put



Les montres "ROAMER" sont vendues dans le monde entier à un prix populaire.

"ROAMER" vous donne toujours l'heure précise.

Nous avons un choix considérable de nouveaux modèles de montres "ROAMER".

Faites votre choix de bonne heure.

C. CARON & FILS
BIJOUTIERS-MORLOGERS

21a, Place Bourget - - B. P. 122
Téléphone 624

pleinement reconnaître la bêtise du gouvernement. Mais après la guerre, on ne peut plus ignorer leur dévouement. Et c'est tout le programme de la Ligue qu'exprime son fondateur, le R. P. Donceel, dans ces mots: "Nous avons fait face à la garde allemande sur le champ de bataille, et nous ferons face aux tribuns embusqués". C'était sa fière réponse au député Herriot, en 1934, lorsque celui-ci voulait faire appliquer dans toute sa rigueur la loi de 1904, suspendue le 2 août, pour permettre aux religieux de combattre dans leurs classes.

Dans la deuxième partie de sa conférence, le T. R. P. Farley expose quelle est la situation des religieux en France actuellement. Ils sont très nombreux, mais toujours officiellement inconnus. Quand on compare, dit le conférencier, le livre d'or de la Guerre et celui de la Loi, on constate que 10% des religieux combattants sont tombés au devoir, que 60% ont été blessés, et que 60% aussi ont été cités à l'ordre du jour ou décorés. Par contre au livre de la Loi, combien de religieux sont reconnus par l'Etat? Aucun. Et, continue-t-il, leur position est telle qu'ils ont dû faire prendre en civil la photographie attachée à leur carte d'identification, pour que, une révolution arrivant, ils soient tous en sûreté.

Voilà comment on traite de fidèles défenseurs de la République! En fait, leur existence n'est ignorée de personne, mais en droit, elle n'est pas reconnue. Et tout cela dépend du mouvement maçonnique poussé par la Ligue de l'Enseignement, sous la direction de M. Zay. Mais les religieux entendent bien tenir leur bout dans la lutte, s'inspirant du mot du Père Chotard: "Nous étions là quand la France avait besoin de nous dans les jours de lutte et de deuil, nous y serons encore dans ses jours de paix et de joie". Et le T. R. P. Farley termine en disant: "C'est un grave devoir, pour nous du Canada-français, de témoigner à notre mère-patrie une reconnaissance sans bornes, nous rappelant que Mgr Bourget est allé chercher en France des communautés pour instruire les enfants et former des éducateurs catholiques".

Le distingué conférencier fut remercié par M. le magistrat Emery Ladouceur, qui dit la joie de tout Joliette d'entendre le T. R. P. Farley.

ley, ce soir et il lui souhaita nous rapporter, lorsqu'il reviendrait d'Europe, la consolaire nouvelle que le gouvernement français a enfin rendu aux religieux anciens combattants "le droit d'enseigner la vérité et de faire tout le bien possible".

LE COIN DU FURETEUR

Les premiers tapis furent fabriqués dans le midi de la France, en l'an 742. Quant aux tapisseries, les Grecs et les Romains en possédaient.

Le titre de Monsieur n'est en usage que depuis l'an 1509. Avant cette date, on s'adressait à un homme de qualité lorsqu'il était chassier en le nommant "monseigneur", lorsqu'on parlait de lui, on le désignait par le titre de seigneur ou de sire. Quant aux gentilshommes, on les nommait par leurs noms de naissance.

Ce n'est qu'en 1728 qu'on vit paraître pour la première fois les plaques indicatrices dans les rues avant cette époque, la tradition seule désignait chaque rue.

La Suède peut se féliciter de posséder la plus vieille mine du monde. Elle a été fondée le 24 février 1347, et a toujours été en opération, ce qui constitue un record. Elle est exploitée de nos jours par la compagnie "Stora-Kopparbergs Bergslags".

Le cirage ordinaire pour les chaussures ne remonte qu'à 1887. Autrefois, les gens se servaient d'un mélange de blancs d'œufs et de noir de fumée, qu'ils nommaient "drage à l'œuf". Ce procédé présentait deux inconvénients sérieux: la chaleur faisait soulever le composé en écailles et l'humidité le ramollissait au point de le faire coller. Sa conservation était d'ailleurs fort difficile. Avant le dixième siècle, on ne craint pas les chaussures sur les grais.

Dans cinq litres de sang, volume moyen pour un individu ordinaire, on trouve 25 trillions de globules rouges. Quel mécanisme extraordinaire que le rouage du corps humain!

CLINIQUE SUR ROUES



DESORMAIS, les cheminots du Canadian National travaillent dans les endroits désolés des grands centres et des cliniques de la Compagnie dans l'est du Canada, n'auront plus à se déplacer pour subir les examens périodiques auxquels ils sont astreints: un médecin les visitera sur place dans un wagon spécialement aménagé. A un bout de ce wagon se trouvent une salle d'attente et une petite clinique blanche et compacte, pourvue de tous les instruments nécessaires; à l'autre bout est l'appartement du docteur composé d'une chambre à coucher, d'une douche, d'une cuisine et d'un vivier.

Déjà ce service de cliniques ambulantes fonctionnait dans l'Ouest et le centre du pays; le prochain wagon qui sera mis en service ce mois-ci circulera dans le reste du territoire couvert par le Canadian National, soit d'Ontario à l'extrémité des Provinces Maritimes. Il mettra deux ans à compléter chaque circuit.

Le wagon-clinique qui circulera dans Québec et l'est du pays est en charge d'un jeune médecin canadien-français, M. Louis-Philippe Robert, diplômé de l'Université de Montréal et de l'Université John Hopkins qui, avant d'entrer au service du Canadian National, fut épistémologiste et inspecteur d'hygiène de la ville de Montréal pendant sept ans.

On voit ici le Dr. Robert examinant la pression artérielle d'un employé de la Compagnie.

Satisfaction à l'acheteur ou argent remis

même après 30 jours

DE LA SIGNATURE DE VOTRE CONTRAT POUR L'ACHAT D'UNE LAVEUSE ÉLECTRIQUE OU D'UN RADIO.

Si vous n'avez pas satisfaction et si vous avez des raisons valables à alléguer, votre argent vous sera remis et le contrat annulé.

AVILA SAVIGNAC

109 rue St-Thomas, Joliette
25 MODELES DE LAVEUSES A VOTRE CHOIX
ASSORTIMENT COMPLET DE RADIOS "VICTOR" ET "PHILCO"

UNE FORCE ECONOMIQUE
pour les épargnants
canadiens-français
La Caisse d'Épargne pour Prêts Mutuels
sans intérêt.
\$6,500,000 distribués parmi ses membres, en 35 ans.

NOEL LEPINE
REPRESENTANT
"La Cie Mutuelle d'Immeubles, Ltée"
CAISSE D'EPARGNE POUR PRETS MUTUELS
45 rue St-Paul, Joliette

FOYER DES LECTRICES

Lequel des deux ?

DEDIE A C. MONPLAISIR, JOLIETTE

Mademoiselle, je crois qu'il ne vous déplaît guère de poser des questions embarrassantes. Je ne vous en veux pas, allez! car vous les posez d'une façon si aimable qu'on ne saurait guère s'y soustraire. Votre demande d'opinion sur "le baiser", il y a quelques mois, était, et vous l'avouez, coquette! assez embarrassante surtout pour un homme qui doit, sur un journal et alors bien publiquement, donner une réponse. Et une réponse qui soit assez vague pour ne point le faire mal juger et assez complète pour ne point le faire qualifier de nicaise. Nicaise est un nom très peu commun, mais Larousse en donne une très excellente définition.

Et vous me revenez avec une question sur laquelle je me sens bien incapable de donner une opinion qui soit même partiellement juste, pour le simple fait qu'elle requiert une très vaste connaissance de la psychologie expérimentale. Vous vous demandez pour quels motifs un homme se laisse si facilement abattre par les difficultés de la vie, à ce point qu'il se livre à l'ivrognerie, à la débauche, au lieu de faire appel à son courage et à ses énergies. "Est-ce que les hommes, dites-vous, seraient moins courageux que les femmes? Les hommes sont-ils moins exposés que les femmes? Sont-ils moins forts qu'elles en face des tentations?"

Pour savoir exactement à quoi s'en tenir sur la première partie de vos questions, il faudrait établir des statistiques, et le ferait-on, qu'on pourrait encore que très difficilement donner une conclusion à point; il y a là une question de tempérament. On a vu des hommes et des femmes demeurer forts et courageux sous les pires épreuves, les subir avec une étonnante énergie, se dominer constamment et ne jamais manquer à la ligne de conduite tracée. On a vu par ailleurs des hommes et des femmes, à la suite d'une légère épreuve, d'un revers pécunier, d'une déception amoureuse, devenir démoralisés, découragés, se laisser aller aux pires excès. Que peut-on dire? Que peut-on conclure? Comment expliquer tout cela? Vouloir c'est pouvoir, dit-on souvent. Il y a une grande dose de vérité dans cet axiome usé à force d'être employé. Qui ignorera cependant que certains tempéraments semblent expressément constitués pour devenir les faciles victimes du découragement? Trop sensibles, trop émotifs, les revers, les insuccès, les déceptions leur deviennent si lourds à porter que leur courage chancelle, vacille, tombe, meurt... Impuissants, ils glissent, glissent... Aucune résistance: la pente les entraîne, les entraîne...

Et ils sont bien malheureux ces êtres que les événements dominent! Quand ils veulent plus tard se relever, les regards sévères qui se posent sur eux comme des reproches paralysent d'effroi leurs aspirations. Je blâme ceux qui s'ingénient à couvrir de boue les réputations. "N'insultez pas l'être humain qui tombe" pourrait-on dire en parodiant un vers célèbre de Musset. Qui sait leurs tourments, leurs regrets, leurs remords? Peuvent-ils s'assurer ceux-là qui manient la boue et qui se proclament purs, s'ils ne seront pas demain les victimes d'un hasard, d'un moment d'oubli, d'une minute de folie? Qui sait s'ils ne rechercheraient pas alors une bonne parole, qui leur sera radicalement refusée parce qu'ils l'auront refusée à d'autres. Il faut aider les courageux chancelants, les énergies vacillantes, n'avoir à leur adresse que des paroles qui éveillent du repentir et de l'espoir.

Ordinairement, l'homme est beaucoup moins courageux que la femme. Je le concède; il me fait même plaisir de l'écrire. On dirait que Dieu, qui créa la femme pour la mission sublime qu'on lui connaît, lui donna cette force et ce courage, bases de ses sublimes dévouements et de ses héroïques sacrifices. Une femme, qui restera veuve par exemple, gardera autour d'elle ses enfants; elle s'imposera sacrifices sur sacrifices pour ne pas se séparer d'eux et fera face aux obligations de la vie avec une énergie sans cesse renouvelée, même au prix de sa santé. Il n'y a pas de sacrifices qu'une femme se refusera à faire pour remplir la tâche que lui indique son cœur de mère. La femme d'ailleurs, et cela, tous l'admettront, se laisse moins abattre que l'homme par les difficultés de l'existence; elle fera face aux événements avec plus de courage, elle supportera avec plus de résignation, et plus souvent qu'autrement, c'est encore elle qui le soir, après les déboires d'une journée, se penchera sur l'épaule de son mari pour lui conseiller d'espérer et l'empêcher de céder au découragement.

Les femmes sont-elles plus exposées et plus fortes que les hommes en face des tentations? Vraiment, c'est bien embarrassant de se prononcer, et vous devez rire de mon hésitation, pourtant bien légitime. Mirabeau écrivait cette phrase qui a beaucoup de vrai: "C'est nous, les hommes, qui faisons les femmes ce qu'elles valent, et voilà pourquoi elles ne valent rien". Bien que je n'accepte pas la seconde partie de cette opinion, je puis toutefois affirmer que j'endosse la première. Les hommes disent souvent en parlant des femmes: "Les femmes sont trop séduisantes; elles recherchent les toilettes pour nous captiver, et finalement avec tous leurs attraits, elles nous font tourner la tête". Dans les cercles féminins, on dit: "Les hommes! Quel tentateur assidu! Ils s'évertuent à tenter les femmes, ne se lassent jamais, reviennent sans cesse à la charge... Vraiment, on ne peut se défier d'eux! Les femmes ont peut-être raison de penser ainsi, et les hommes ont tort de prétendre que les femmes sont trop séduisantes. La femme a été créée pour aimer et être aimée; elle doit plaire, car c'est dans ses attributs. Elle semble avoir cette mission de donner de la valeur et de l'importance à l'homme. Pour cela, il lui faut plaire. Les moralistes les plus sévères n'ont jamais interdit à la femme de tenter de plaire, pourvu qu'elle n'avilit pas sa séduction. Vous me direz que c'est habilement ne pas se compromettre que de n'en tirer comme ça. Je le regrette, gentille inconnue; mais il y a des circonstances où il ne faut jamais s'exposer à trop parler, principalement sur des sujets où parler le moins possible est toujours préférable. C'est ce que je fais. Toutefois, je le regrette.

Novembre 1937

Droits réservés.

YVONNIC.

QUELQUES NOTES:

A "Margot": Je vous dédicai, la semaine prochaine, mon article hebdomadaire. J'espère qu'il vous plaira.

A "Claire": Lourdes: J'ai bien reçu votre carte. Merci de vos bonnes paroles. Vraiment j'en suis flatté.

A "Monique": Joliette: Je répondrai certainement aux questions que vous me posez, d'ici deux semaines. J'ai retardé à vous répondre parce que je veux traiter le sujet d'une façon particulière.

A "Yannick": Joliette: Merci de votre bonne lettre. Elle est reconfortante. Tout ce que vous me dites servira de thème à un court roman que je vous dédicai d'ici quelques semaines.

A "Cygne Blanc": Joliette: Votre lettre m'est parvenue. Je vous en remercie. Le hasard arrange tout. J'aurai quelque chose à vous offrir d'ici quelques semaines, une nouvelle littéraire qui ne manquera sûrement pas de vous plaire.

Les plaisirs ressemblent à ces terribles maréchaux sur lesquelles on est obligé de courir légèrement sans s'arrêter le pied.

Les plaisirs sont comme ces fleurs qui donnent le vertige, quand on en respire trop longtemps le parfum.



Toute la famille raffole de ce gâteau!

"Inutile de vous dire que pour le faire je me sers de la farine Préparée XXX Brodie. C'est pour cela qu'il est si léger, si délicieux. Et la Brodie est si commode—on n'a pas besoin de s'inquiéter de la poudre à pâte, du soda et du sel, car ces ingrédients sont déjà dans la farine". Essayez cette recette éprouvée de

GATEAU BLANC
1/2 tasse beurre 1 tasse lait
2 tasses sucre 3 blancs d'œufs
3 tasses farine Préparée XXX Brodie 1 c. à thé essence

Battez le beurre à la consistance d'une crème épaisse; ajoutez graduellement le sucre et continuez à battre jusqu'à ce que les grains de sucre se soient dissous; ajoutez la farine alternativement avec le lait; incorporez les blancs d'œufs battus ferme, mais non sec; ajoutez l'essence; versez dans des moules à gâteau enrobés et graissés. Cuissez à four modéré (350° F.). Joignez ensemble avec un bon glaçage.

Pour mieux réussir, employez

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

Conseils de santé

CURE DE RAISINS

Nous voici à l'époque où les raisins frais affluent sur le marché. L'arsenic est à commander. Ce n'est pas seulement par ses vitamines qu'il est utile à la santé; le jus de raisin est encore, en outre, diurétique; ses acides organiques, se transformant dans l'organisme en sels alcalins, luttent contre les tendances arthritiques et goutteuses, contre l'artériosclérose et les maladies dus à la sédentarité. Une cure de raisins peut suppléer, dans bien des cas, une cure thermique.

Le raisin se recommande aussi par ses vertus laxatives. Il est aussi efficace, pris à fortes doses, que les sels de soude et de magnésium, et moins irritant pour la muqueuse intestinale. En avalant les pépins du raisin, on y ajoute l'effet mécanique de petits corps solides qui cheminent le long du tube digestif et, sans lui nuire, excitent ses contractions. Ils remplacent avec avantage les fameuses "pilules pépétuelles" de nos pères, ainsi appelées, dit-on, parce qu'elles traversaient l'organisme sans altérer, et pouvaient ainsi servir indéfiniment. (oh, horreur!)

La récolte du raisin frais ne dure malheureusement qu'une saison. Il est vrai, qu'on peut préparer, et qu'on trouve aujourd'hui dans le commerce, du jus de raisin en bouteilles, conservé par stérilisation. Il conserve du raisin frais, sinon la vitalité des vitamines, du moins une certaine partie, ainsi que les propriétés rafraîchissantes alcalinisantes et laxatives. Son usage n'est donc pas à dédaigner en dehors de la saison du raisin frais. Mais c'est surtout celui-ci dont l'effet est bienfaisant. Il faut profiter de son affluence actuelle.

Ainsi s'exprime, dans un journal parisien, une collaboratrice qui signe Annette. Et elle continue. Ce sont souvent de véritables chefs-d'œuvre qui embellissent la femme, lui donnent un type, une personnalité. "Je n'ai jamais vu autant de femmes belles ou tout au moins intéressantes comme dans ces derniers temps me disait l'autre jour un de nos grands couturiers. Je dois le reconnaître, le mérite en est presque plus aux coiffeurs qu'à nous autres couturiers".

Où, mais comment conserver ces chefs-d'œuvre, à moins d'aller tous les jours chez le coiffeur? C'est pourquoi on voit certaines femmes délicieusement coiffées, mais on en voit aussi d'autres, plus ou moins dédaignées, dont l'effet est bienfaisant. Il faut profiter de son affluence actuelle.

Les enfants qui grandissent raffolent d'un plat de fèves au lard—les hommes aussi. Employez la mélasse Barbares Extra Fine authentique et constatez la différence. Elles ont une riche saveur satisfaisante, font en tout temps un délicieux repas.

N'oubliez pas d'ajouter la mélasse Barbares Extra Fine authentique de maple Bruns.

VENDUE A LA MESURE PAR VOTRE ÉPICIER

Un thé vert sans égal THÉ VERT "SALADA"

POESIES

LA SYMPATHIE

Il est des noeuds secrets, il est des sympathies
Dont par un doux rapport les âmes assorties,
S'attachent l'une à l'autre et se laissent piquer
Par ce je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer.

(1606-1684)

Corneille.

LE BONHEUR D'AIMER

Serait-ce un bonheur de respirer le jour,
Si d'entre les mortels on bannissait l'amour?
Non, non, tous les plaisirs se goûtent à le suivre;
Et vivre sans aimer n'est pas proprement vivre.

(1622-1673)

Molière.

L'AMOUR D'UNE MÈRE

Oh! l'amour d'une mère! amour que nul n'oublie!
Pain merveilleux qu'un dieu partage et multiplie!
Table toujours servie au paternel foyer!
Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier!

(1802-1885)

Victor Hugo.

LARME ET BAISER

Une larme à son prix; c'est la sœur d'un sourire.
Avec deux yeux bavards parfois j'aime à jaser;
Mais le seul vrai langage, au monde, est un baiser.

(1810-1857)

Alfred de Musset.

SEAGRAM'S WHITE WHEAT Whiskey

13 oz. \$1.00
25 oz. \$1.90
40 oz. \$2.65

SW-6

Joseph E. Seagram & Sons Limited, Waterloo, Ont.

Qu'en pensez-vous, Mesdames ?

La coiffure est tout chez la femme.

Depuis que les crans classiques si faciles à mettre en plus ne se portent plus, les coiffures deviennent de plus en plus compliquées, surtout celles qui paraissent simples. Etre bien coiffée est devenu un art qu'un assez petit nombre de femmes possèdent. Les maîtres de la coiffure, tout comme ceux de la couture, lancent plusieurs fois par an de nouvelles coiffures, car elles doivent être en harmonie avec le style des robes.

Ainsi s'exprime, dans un journal parisien, une collaboratrice qui signe Annette. Et elle continue. Ce sont souvent de véritables chefs-d'œuvre qui embellissent la femme, lui donnent un type, une personnalité. "Je n'ai jamais vu autant de femmes belles ou tout au moins intéressantes comme dans ces derniers temps me disait l'autre jour un de nos grands couturiers. Je dois le reconnaître, le mérite en est presque plus aux coiffeurs qu'à nous autres couturiers".

Où, mais comment conserver ces chefs-d'œuvre, à moins d'aller tous les jours chez le coiffeur? C'est pourquoi on voit certaines femmes délicieusement coiffées, mais on en voit aussi d'autres, plus ou moins dédaignées, dont l'effet est bienfaisant. Il faut profiter de son affluence actuelle.

letôt vague, souliers plats, mode jeune, sportive, "négligée"—elles couvrent le sommet de leur tête avec quelque chose qui est moins qu'une calotte.

Pour être bien coiffée, il est indispensable que la coupe des cheveux soit impeccable et la permanente parfaitement exécutée. Pas d'économies de ce côté—si votre budget ne vous permet pas d'aller chez un coiffeur spécialisé, il est préférable de porter les cheveux courts et tout à fait lisses. Si belle que vous semble une nouvelle coiffure et même si elle convient parfaitement à votre type, avant de l'adopter considérez la nature de vos cheveux. S'ils ne sont pas assez nerveux, s'ils sont un peu fatigués ou s'ils ont tendance à devenir gras, abstenez-vous de porter les boucles longues, les coiffures à la Greta Garbo ou Marlène Dietrich. Les

Tél. 595 Casier Postal 525
PROTECTION COMPLETE
J.-Alfred Tessier
Courtier en Assurances
Représentant officiel depuis au-delà de 10 ans de la
SUN LIFE OF CANADA
FEU — VIE — ACCIDENTS
AUTOMOBILES
96, LAJOIE, JOLIETTE

Pacifique Canadien

"HEURE SOLAIRE"
LA SEMAINE SEULEMENT
Départ de Joliette
10.05 A.M. pour Québec, rapide, destination
10.05 A.M. pour Montréal, Viger 12.05 P.M.
10.55 A.M. pour St-Gabriel 11.45 A.M.
12.55 P.M. pour Montréal, Viger 1.50 P.M.
6.00 P.M. pour Montréal, Viger 8.55 P.M.
6.00 P.M. pour Québec, local 9.45 P.M.
8.55 P.M. pour St-Gabriel 7.45 P.M.
Arrivée à Joliette
10.05 A.M. de St-Gabriel 9.10 A.M.
10.55 A.M. de Montréal, Windsor 9.10 A.M.
12.55 A.M. de Québec, local 7.25 A.M.
1.55 P.M. de St-Gabriel 2.40 P.M.
4.30 P.M. de Québec, Rapide 1.30 P.M.
8.55 P.M. de Montréal, Viger 5.15 P.M.
DIMANCHE SEULEMENT
Départ de Joliette
10.05 A.M. pour St-Gabriel 11.05 A.M.
12.55 P.M. pour Montréal, Viger 8.15 P.M.
Arrivée à Joliette
10.05 A.M. de St-Gabriel 9.10 A.M.
10.55 A.M. de Montréal, Windsor 9.10 A.M.
12.55 P.M. de Québec, local 7.25 A.M.
1.55 P.M. de St-Gabriel 2.40 P.M.
A NOTER:
Le nouveau train pour St-Gabriel à 10.05 A.M. et retour à 8.55 P.M. restera en vigueur à condition qu'il n'y ait pas de neige.
J.-A. TESSIER
Tél. 595

Pour les boutons de voyage: Faites-les disparaître en les lavant, plusieurs fois par jour, avec de l'eau tiède, saturée de bicarbonate de soude. Laissez sécher sans essuyer.

Notre patron est le Public

C'est le public qui vient dans nos magasins, acheter des produits de qualité à prix raisonnables. Si le patron n'est pas satisfait de nous, c'est que nous avons failli à notre tâche et il sait fort bien ce qu'il a à faire—le remède est entre ses propres mains. Par contre, si le patron est satisfait, c'est que nous avons fait notre devoir—et il continuera d'acheter de nous.

Les Magasins Dominion, où qu'ils soient situés, dépendent absolument de l'achalandage du public et de sa confiance. Ils ne peuvent

l'obtenir qu'en offrant un service et des produits de qualité supérieure à prix raisonnables.

Bien que nous ne vendions qu'un pourcentage relativement restreint des produits alimentaires consommés dans cette province, nous avons contribué à l'établissement de standards, tant dans l'achat que dans la vente, qui ont relevé le niveau de ce commerce sur toute la ligne, et cela pour le plus grand avantage du public ainsi que des nombreux marchands indépendants qui ont eu la bonne idée d'adopter nos méthodes modernes.



DOMINION STORES LIMITED

boucles défrisées, les mèches sont d'un aspect aussi déprimant que peuvent l'être un nez non poudré ou des bas mal tirés.

La nouvelle coiffure — un peu genre Claudette Colbert — avec les petites boucles ou les rouleaux très serrés tout autour de la tête, est plus facile à maintenir en ordre, à condition toutefois que les cheveux soient assez courts et bien effilés. Il suffit de mettre des bigoudis le matin et de les farder pendant la durée du bain, la vapeur est d'ailleurs excellente pour faire friser les cheveux. Après avoir achevé votre toilette, enlevez les bigoudis, "démolissez" vos boucles à l'aide d'une brosse bien dure en crin et caoutchouc. Brossez énergiquement par-dessous vos cheveux et dans le sens contraire à votre mise en plus. Enroulez ensuite vos boucles autour de votre doigt en les lissant avec une petite brosse très douce. Votre coiffure sera aussi nette, vos boucles brillantes... et vous ne craignez plus les visites imprévues, les sorties improvisées. Vous n'aurez plus besoin de cette excuse presque classique: "Je suis épouvantable; je n'avais mis de temps pour ma mise en plus!" Et pour conclure, je vous dirai que si les hommes ne sont presque jamais sensibles à la coupe plus ou moins réussie d'une robe, ils remarquent toujours une coiffure négligée. Qu'en pensez-vous, Mesdames?

CONSEILS PRATIQUES

Pour enlever les dépôts adhérents aux fonds des bouteilles: Préparer une solution d'eau et de permanganate de potasse, la verser dans la bouteille jusqu'à la hauteur du dépôt; au bout de quelques instants les matières accumulées se détachent et s'en vont lorsqu'on expulse le liquide de la bouteille. Rincer celle-ci avec force et à plusieurs eaux.

Pour nettoyer le marbre blanc: Pulvériser, en une poudre très fine, du blanc d'Espagne que vous délayez avec une cuillère d'eau de javel.

Vous formez ainsi une pâte compacte avec laquelle vous frottez le marbre. Laissez sécher et essuyez avec un chiffon sec.

Pour garder le persil bien vert: Le persil que vous plongerez pendant une minute ou deux dans de l'eau bouillante, avant de le hacher, gardera, dans un potage ou une sauce, sa belle couleur verte.

Pour que le riz reste blanc: Le riz reste blanc et les grains bien séparés si l'on a soin d'ajouter un peu de jus de citron à l'eau de cuisson.

Utilisation des restes de légumes: N'importe quels restes de légumes tous très différents, peuvent s'accommoder de cette manière: réduisez les restes en purée, ajoutez un peu de lait, du beurre, de la farine, 2 œufs, mélanges en formant des boulettes. Jetez-les dans la friture. Quand elles sont dorées, servez-les avec une sauce tomate.

Les tâches de sang: Sur une robe blanche de laine ou sole, employez de l'ammoniaque diluée dans de l'eau tiède; essorez avec du linge blanc.

Pour les boutons de voyage: Faites-les disparaître en les lavant, plusieurs fois par jour, avec de l'eau tiède, saturée de bicarbonate de soude. Laissez sécher sans essuyer.

QUELQUES CONSEILS

Sages précautions contre le rhume

Le directeur médical en chef d'une grande compagnie d'assurance suggère aux hommes, aux femmes et aux enfants, les précautions suivantes pour éviter le rhume pendant les mois d'automne et d'hiver.

- 1.—Beaucoup de sommeil, d'air pur et de soleil.
- 2.—Mangez des aliments sains et nourrissants, mais pas à l'excès.
- 3.—Portez des vêtements appropriés au temps qu'il fait.
- 4.—Si vous vous mouillez, changez aussitôt de vêtements.
- 5.—Respirez par le nez, non par la bouche.
- 6.—Baignez-vous chaque jour.
- 7.—Évitez la constipation.
- 8.—Prenez de l'exercice en plein air chaque jour. Les longues marches sont excellentes.

9.—Évitez les brusques changements de température.

10.—Éloignez-vous des personnes qui ont le rhume.

Si vous contractez le rhume, mieux vaut vous aliter aussitôt. Le bain chaud avant de le coucher aide, mais il est important d'avoir suffisamment de couvertures et lit.

La vraie grandeur se trouve dans le caractère, jamais dans les circonstances. La couronne ne donne pas à celui qui n'en est pas digne. Elle n'est pas la campagne de la pourpre auprès du cœur qui n'est pas digne de la pourpre. Le trône même ne peut la donner qu'à condition que celui qui l'occupe ait un caractère royal, que l'on reconnaisse aussi bien chez celui qui arrose la gerbe de ses sueurs, que chez l'homme qui tient les destinées d'un peuple dans sa main.

Quand une cause est juste, il faut tôt ou tard qu'elle triomphe.

L'agent de circulation: "Passez Sweet Caporal. Vous êtes l'élite du peuple!"

CIGARETTES SWEET CAPORAL

L'ETOILE DU NORD
fut fondée en 1884 par feu M. Albert Gervais. Son programme était de faire du journal "une espèce de jardin soigneusement cultivé dont les plantes exhaleraient un parfum précieux sous la douce haleine d'une inspiration d'amour et de charité". — Dévouée aux intérêts sociaux, patriotiques et religieux, elle ne s'est pas, depuis, déviée de cette voie. S. G. Mgr Archaubault le reconnaît publiquement lorsqu'il retourne d'un voyage "ad limina" il déclare son fondateur de la croix "Pro Etoile et NAL DU PEUPLE".

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Dans tout le Canada \$1.00 par année
Aux Etats-Unis \$1.50 par année
En Europe \$2.00 par année

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.

Bureau et atelier: 24 Place Bourget, Joliette, P. Q.
La Cie de Publication "L'ETOILE DU NORD"
Tél. Bell: 43

Tarif des petites annonces

Le tarif des petites annonces ordinaires dans "ches nous" et "autour de nous" est maintenant le suivant:
Chaque annonce est chargée au minimum de 30 mots pour 30 mots ou moins.
Si la même annonce est répétée 4 fois: minimum \$1.00 pour les quatre insertions. S'il y a plus de 30 mots: 1 cent par mot.

Tarif relatif aux décès

Pour la publication de résolutions de condoléances: \$1.00
Publication de témoignages de sympathies: \$1.00
Remerciements pour sympathies: \$0.50

MARIAGES: Publication de listes de cadeaux de noces \$1.00
Défense d'avancer: 50 cent par insertion.

Les annonces de mariages, mariages et décès sont publiées gratuitement.

LA VIE AGRICOLE

LA VIE COOPERATIVE

L'assemblée, jeudi dernier, à l'assemblée annuelle de la Coopérative de Saint-Antoine de Verchères. Jules Auger, agronome du comté de Saint-Antoine, inspecteur de coopératives, ont profité de l'occasion pour féliciter très chaleureusement les membres de cette société pour les magnifiques résultats obtenus au cours de l'année.

Les 12,000.00 d'affaires indiquent bien un beau travail on a fait à Saint-Antoine au cours de l'année passée.

Je ne pouvais m'empêcher de penser à ceux qui voudraient voir disparaître des sociétés comme celle-ci pour les remplacer par des coopératives spécialisées et je réfléchissais par la pensée ce passage de la vie coopérative à la vie spécialisée.

On sait bien que la dispersion comme l'isolement des efforts ne peut fournir de résultats efficaces. En constatant, d'une part, la multiplicité des sociétés agricoles, et, d'autre part, les pertes de temps, les divisions, l'U.C.C. a vu dans l'unification des associations agricoles une mesure féconde. Ses membres, d'un bout à l'autre de la province, ont accepté et le réclament. L'agriculteur ne peut faire partie de quatre ou cinq sociétés qui ont sensiblement le même objet. C'est une question de temps. Divisées, isolées, parfois sans objet précis, trouvant souvent plus facile de se faire la guerre les uns aux autres que de s'occuper de leurs affaires, la plupart végètent sur place. Les membres pieux, les rendre à leurs véritables fonctions, c'est une tâche nécessaire. Fortes parce qu'unies, elles aideront l'agriculteur et prouveront leur raison d'être. Ce sont les considérations qui ont poussé l'U.C.C. à réclamer l'unification des sociétés agricoles. Là-dessus, tous les membres s'entendent.

On retrouve la même unité d'avis des coopératives. Les uns après les autres, nos cercles et les unions diocésaines en congrès se sont prononcés pour l'établissement de coopératives centrales spécialisées.

L'Assemblée de la Coopérative de Saint-Antoine illustre fort bien l'inconvénient qu'il y aurait à avoir là quatre coopératives spécialisées pour rendre les mêmes services que rend cette coopérative générale. On y a transigé pour quelque \$12,000.00 d'affaires pendant l'année dernière. Un seul bureau de direction, un seul gérant, un seul secrétaire, un seul système de tenue de livres. Les quatre coopératives spécialisées qu'il eut

fallu pour la remplacer, auraient exigé quatre bureaux de direction, quatre assemblées annuelles, quatre fois plus de réunions, quatre fois plus de tant et tant de choses: entrées, avis, tenues de livres, etc., etc. N'aurait-on pas là une situation telle que les cultivateurs se désintéresseraient plus qu'ils ne l'ont présentement de leurs problèmes agricoles.

Au lieu de chercher à compliquer les choses en les divisant, ainsi qu'on le dit si bien plus haut quand on parle de sociétés agricoles, pourquoi ne pas chercher plutôt à simplifier ce que nous avons déjà de trop compliqué.

N'est-il pas logique de concevoir que si la coopération entre individus est recommandable, la coopération entre groupes l'est tout autant.

Le fait que la chose existe ailleurs, n'est pas nécessairement une preuve que chez-nous ce soit chose à faire. En Afrique on se passe assez facilement de fournaises, mais ça ne veut pas dire que nous sommes à blâmer si nous nous imposons ici au Canada des frais considérables pour chauffer nos habitations. La stabulation est pratiquement chose inconnue en Nouvelle-Zélande, mais le Québec devra longtemps encore mettre ses animaux à l'abri pour nos hivers rigoureux. Nos "capots de castor" peuvent être choses absurdes pour la Californie, mais n'est-on pas chez-nous heureux de s'en pouvoir payer les services. C'est bien beau de copier les autres pays, mais encore faut-il tenir un peu compte de notre propre pays et de ses exigences.

Alfred Savoie.

PILULES DODD
POUR LES REINS

pour MAL DE DOS RHUMATISME L'IMPURETÉ DU SANG ET LES TROUBLES DES REINS

DODD'S KIDNEY PILLS

Commentaires sur le marché

Fournis par la Coopérative Fédérée de Québec.

BEURRE

Après avoir débuté lentement et quelque peu hésitant, ce marché s'est clôturé très actif et ferme.

Cette avance marquée des prix a été causée par l'annonce que les stocks détenus en entrepôts par tout le Canada au 1er novembre étaient de près de cinq millions et demie de livres (5,600,000 lbs) de moins que comparativement à la date correspondante de l'an dernier.

Bien que la quantité exportée ait été assez substantielle, même responsable de la majeure partie de cette dernière réduction d'approvisionnement, il faut aussi attribuer à une diminution de production, qui, dans quelques provinces a été plus accentuée que l'on pouvait prévoir.

Il est vrai que nous comptons sur une certaine réduction de stocks mais cette dernière est de beaucoup plus considérable qu'anticipé. Toutefois, elle assure actuellement une situation encore plus solide que l'on aurait présagée.

L'offre des détenteurs est restreinte et avec une plus grande activité des distributeurs, les prix se sont raffermis sensiblement.

La situation actuelle des marchés d'outre-mer est de beaucoup moins rassurante, car depuis quelques jours, en Angleterre, une dépréciation d'environ 5 sous la livre a été enregistrée dans les prix

DÉJEUNERS DE 1^c POUR LA SANTÉ

PLUS GRANDE VALEUR ÉNERGÉTIQUE QUE DANS 2 OEUFS



PLUS DE 30 PORTIONS GÉNÉREUSES PAR PAQUET

QUICK QUAKER OATS

et présentement les derniers prix en cours sont à un niveau moins élevé que ceux obtenus sur notre marché domestique. Cependant, en considérant la solidité de notre marché canadien, la crainte d'un surplus est disparue et il n'y a aucune nécessité d'accroître davantage notre exportation.

Lundi avant-midi, le 15 courant, les cotations du No 1 Pasteurisé au gros variaient de 30c à 30½ la livre.

FROMAGE

Avec la baisse de prix enregistrée au cours des derniers jours pour les fromages de fabrication de la fin du mois d'octobre, il y a eu possibilité de transiger un peu plus librement.

La demande du marché anglais s'est encore continuée limitée, par contre les achats pour fin locale ont été plus considérables et de nature à absorber les offres courantes.

La demande est modérée pour les fromages de fabrication du mois de novembre et les prix ont tendance à fléchir.

PRIX DE REMISE. — SEMAINE FINISSANT LE 13 NOVEMBRE 1937

OEUF

A — gros 45c
A — moyens 42c
A — poulettes 35c
B — 22c
C —

Veaux abattus

Bons — 14c
De Champs — 07c

BEURRE

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retons une commission de 5 pour cent aux coopératives affiliées et 8 pour cent aux expéditeurs individuels.

IMPORTANT : — Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.

Pores abattus

A — Bacon de choix, 185 lbs à 160 lbs 10½c net
PLUS : \$1.00 PRIME

B — Bacon, 120 lbs à 160 lbs 10½c net
C — Bacon, 120 lbs à 160 lbs 10½c net

Lourd, 160 lbs à 200 lbs 10c net
Léger, 120 lbs à 160 lbs 10c net
100 lbs à 120 lbs 10c net

Poules vivantes

A — 5 lbs et plus 19c
B — 4 lbs à 5 lbs 17c
C — 3 lbs à 4 lbs 15c

COQS

A — 5 lbs et plus 21c
B — 4 lbs à 5 lbs 19c
C — 3 lbs à 4 lbs 16c

Poulets à rôti

(Sélectionnés)

A — 5 lbs et plus 21c
B — 4 lbs à 5 lbs 19c
C — 3 lbs à 4 lbs 16c

OEUF

A — gros 45c
A — moyens 42c
A — poulettes 31c
B — 31c
C — 28c

Veaux abattus

(Engraisés au lait)
Bon — 18c
Moyen — 11c
Commun — 09c

Poulets abattus

(Engraisés au lait)
A — 6 lbs et plus 30c
A — 5 lbs à 6 lbs 29c
A — 4 lbs à 5 lbs 27c
B — 6 lbs et plus 27c
B — 5 lbs à 6 lbs 26c
B — 4 lbs à 5 lbs 25c

Poulets abattus

(Sélectionnés)
A — 6 lbs et plus 28c
A — 5 lbs à 6 lbs 27c
A — 4 lbs à 5 lbs 26c
B — 6 lbs et plus 26c
B — 5 lbs à 6 lbs 25c
B — 4 lbs à 5 lbs 24c

Poules abattus

(Sélectionnés)
A — 6 lbs et plus 19c
A — 5 lbs à 6 lbs 18c
A — 4 lbs à 5 lbs 17c
B — 6 lbs et plus 17c
B — 5 lbs à 6 lbs 16c
B — 4 lbs à 5 lbs 15c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retons une commission de 5 pour cent aux coopératives affiliées et 8 pour cent aux expéditeurs individuels.

BEURRE

No 1 Pasteurisé 28½c
No 1 non pasteurisé 28½c
No 2 — 27½c

FROMAGE

Blanc Coloré
No 1 13½c No 1 13½c
No 2 12½c No 2 12½c

TRES IMPORTANT : — Aucune commission ou frais d'emballage à déduire de nos prix de remise de beurre et fromage.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 15 novembre 1937 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Pores

Select, 190 — 230 lbs 8.35
PRIME : \$1.00

Bacon, 180 — 230 lbs 8.35
Bouchers, 160 — 240 lbs 7.85
Léger, 120 — 160 lbs 6.45 à 7.35

Lourd, 240 — 270 lbs 7.85
Extra Lourd, 270 lbs — plus 7.85
Truies, 6.00 à 7.00

Veaux de lait

Choix — 8.50 à 9.00
Bon — 7.50 à 8.00
Moyen — 7.00 à 7.50
Commun — 6.00 à 6.50

Veaux de champs

Bon — 8.25 à 8.50
Moyen — 8.25
Commun — 2.75 à 3.00

Agneaux

Choix — 7.50
Pesant — 6.50
Bélier — 5.50
Commun — 5.50

Moutons

Bon — 3.00 à 3.50
Commun — 2.00 à 2.25

Vaches

Choix — 3.50 à 4.00
Bonne — 3.00 à 3.35
Moyenne — 2.50 à 2.75
Commun — 2.00 à 2.35
Très Comm. — 1.50 à 1.75

Taureaux

Choix — 3.00 à 3.50
Bon — 2.50 à 2.75
Moyen — 2.25 à 2.50
Commun — 2.00 à 2.25

Taureaux

Choix — 4.50 à 5.00
Bonne — 4.00 à 4.25

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE OLD STOCK



FONDÉE IL Y A 147 ANS
D157F

Moyenne — 3.50 à 3.75
Commune — 2.25 à 3.00

Bouillons

Choix — 7.50 à 8.00
Bon — 5.00 à 6.00
Moyen — 4.50 à 5.50
Commun — 3.50 à 4.00
Com. Léger — 3.00 à 3.50

Etant donné la grève qui existe actuellement dans les maisons de salaison des faibles quantités d'animaux seulement sont vendues à ces prix.



ZYMOPHOS
Soulage efficacement la dyspepsie, l'acidité ou les brûlements de l'estomac, la digestion difficile, le lourdeur après les repas, la nervosité, le manque de sommeil, la fatigue physique ou mentale, etc.

En vente partout

COLONISATION

Aujourd'hui pour demain

Il est remarquable de voir le nombre sans cesse grandissant de remèdes suggérés aux maux divers dont souffre notre société.

Il fait aussi du bien de constater l'importance primordiale qu'accroît au problème de la jeunesse plusieurs de nos compétences dans les diverses sphères des activités humaines.

Et puisque "gouverner c'est prévoir" il y a certainement lieu d'étudier, sous toutes leurs formes, les anomalies dans la formation et l'orientation de la génération de demain. Il ne suffit pas aux éducateurs et aux hommes publics de communiquer le fruit de leurs méditations à l'endroit des dangers mo-

raux, et des lacunes dans l'instruction et l'éducation de notre jeunesse.

Que notre jeunesse ne soit pas prête à assumer les responsabilités qui lui incombent: admettons-le! Qu'il y ait lieu de déplorer le fait: constatons-le encore! Cependant il ne faudrait pas s'en tenir à cela. Déplorer, n'a jamais rien corrigé. Il s'agit tout d'abord d'accorder les opinions sur les lacunes à combler et partant sur les moyens à prendre pour les remédier, et ensuite.

On déplorait en vain si on ne devait aviser aux moyens à prendre pour redresser les torts.

En somme, il faut concevoir des moyens remède et ensuite les réaliser par des actes, par des faits.

Ceci est particulièrement vrai de la colonisation.

L'on admet dans tous les milieux que la situation de nos jeunes agriculteurs est déplorable au point de compromettre l'avenir du pays; environ 50,000 jeunes gens en âge de s'établir. Il est reconnu, qu'il y aurait lieu d'établir nos jeunes

dans nos vieilles paroisses, s'il y avait des terres disponibles, mais il y en a pas.

Et nous en restons là!

Il semble bien évident qu'il s'agit de chercher à établir notre jeunesse ailleurs!

Il fait bon, sur ce point, de souligner, d'un trait saillant, l'esprit de devoir dont sont animés plusieurs pères et mères de nos vieilles paroisses. Nous en rencontrons souvent, lorsque nous accompagnons les familles de colons vers les régions nouvelles de l'Abitibi, des braves femmes, mères de plusieurs enfants qui nous disent: "Nous aurions pu rester chez-nous pour y faire une petite vie, mais, voyez-vous, monsieur, il y a les enfants... et c'est pour eux que nous sommes partis..."

Voilà des actes de courage qu'il y a lieu de multiplier. Ce sont-ils des gens qui prévoient. Ils font des sacrifices onéreux en vue de préparer l'avenir de leurs enfants. D'ailleurs, ce sera toujours la prévoyance qui assurera la valeur de l'individu et l'agrandissement d'une nation!

C-Emile COUTURE.

PENSEES

L'épreuve a pour but de faire connaître avec certitude la valeur d'un être.

(Lacordaire)

L'amour vraiment actif doit être avant tout un désir de transformation et de progrès.

(Goyau)

On est né pour les grandes choses quand on a la force de se vaincre soi-même.

(Zimmermann)

La solitude ne peut vaincre l'amour, mais elle l'épure et le sanctifie. Ce qui est de la nature de l'homme doit rester dans l'homme; il ne faut pas le détruire, mais apprendre à le bien diriger.

(Zimmermann)

Notre Concours de Garçons et Fillettes

est commencé pour se terminer le 30 décembre à midi.

Déposez votre vote à chaque achat à notre pharmacie.

De magnifiques prix seront donnés aux vainqueurs de ce concours.

Ces prix seront exposés dans nos vitrines prochainement.

Pharmacie Gadoury

O. Gadoury, prop.

(Immeuble voisin du Bureau de Poste).

PRÊTE POUR L'HIVER

Fortifiez-vous contre les rhumes et autres indispositions fréquentes en hiver. Le Kellogg's ALL-BRAN régularise les évacuations alvines. Cet aliment laxatif naturel fournit les "matières inassimilables" nécessaires. Mangez-en 2 cuillerées à soupe par jour. Cuit ou comme céréale, avec de la crème ou du lait. Chez l'épiciériste.

RÉGULARISE!

ALL-BRAN

MOTS CROISES

Le problème que nous présentons cette semaine aux croisés a été préparé par l'opérateur de l'Inter-type à L'Étoile du Nord. Il nous affirme l'avoir bâti d'un coup de crayon... A-t-il de ce fait réussi quand même à le rendre intéressant? Ne voulant pas blesser la modestie de l'auteur, nous préférons garder le silence... Aux amateurs de le juger.

PROBLEME No 6

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

1. Bois du cerf, du daim. — Transmettre une chose pour un certain prix.

2. Ville du Wurtemberg. — Principe de la vie. — Promptement, vite. — Juge d'Israël.

3. Pron. pers. — Entaille dans un corps dur pour accrocher. — Marquer de la joie. — Pron. pers.

4. Enfermer de murs, de haies, etc.

5. Plantes ligneuses de forte odeur. — Instrument qui sert à maintenir certaines parties écartées. — Soigné.

6. Greffer. — Roi de Juda. — Devenue pâle.

7. Intenter une action en justice. — Dieu marin, père des Néréides.

8. Sorte de germandrée. — Un des points cardinaux.

9. Qui a une cavité intérieure. — Grosses pièces de bois pour appuyer.

10. — Nom que se donnent les religieux entre eux. — Abréviation du nom d'une compagnie donnant du service aux automobilistes. — Inaction de l'esprit.

11. Meubles sur lesquels on se couche. — Tout ouvrage fait sur le métier. — Lieu de délices.

12. — Gros ventre.

13. Usages. — Courroie de la bride d'un cheval. — Parcourir des yeux ce qui est écrit. — Connaissance d'une chose.

14. — Mouvement des oiseaux. — Action de lancer. — Belle saison. — Tamis de crin.

15. Eviter avec adresse. — Etendue indéfinie de lieu.

HORIZONTEMENT

1. — Bois du cerf, du daim. — Transmettre une chose pour un certain prix.

2. Ville du Wurtemberg. — Principe de la vie. — Promptement, vite. — Juge d'Israël.

3. Pron. pers. — Entaille dans un corps dur pour accrocher. — Marquer de la joie. — Pron. pers.

4. Enfermer de murs, de haies, etc.

5. Plantes ligneuses de forte odeur. — Instrument qui sert à maintenir certaines parties écartées. — Soigné.

6. Greffer. — Roi de Juda. — Devenue pâle.

7. Intenter une action en justice. — Dieu marin, père des Néréides.

8. Sorte de germandrée. — Un des points cardinaux.

9. Qui a une cavité intérieure. — Grosses pièces de bois pour appuyer.

10. — Nom que se donnent les religieux entre eux. — Abréviation du nom d'une compagnie donnant du service aux automobilistes. — Inaction de l'esprit.

11. Meubles sur lesquels on se couche. — Tout ouvrage fait sur le métier. — Lieu de délices.

12. — Gros ventre.

13. Usages. — Courroie de la bride d'un cheval. — Parcourir des yeux ce qui est écrit. — Connaissance d'une chose.

14. — Mouvement des oiseaux. — Action de lancer. — Belle saison. — Tamis de crin.

15. Eviter avec adresse. — Etendue indéfinie de lieu.

VERTICALEMENT

1. Fort grossier. — Grand cours d'eau.

2. Bière anglaise. — Qui n'admet pas de division. — Eclat de voix. — Terre.

3. Deux consonnes semblables. — Tout aliment apprêté. — Filets pour prendre des oiseaux. — Parcourez des yeux.

4. Anciennes mesures pour les grains.

5. Qui n'est pas commun. — Inspection exacte. — Personne sottise ou stupide.

6. Tire sa source. — Roi en latin. — Avoir à la main.

7. Imprégné d'encre. — Secondaire.

8. Plante à fleurs blanches. — Tenta.

9. Fit l'important dans une réunion. — Lieu de refuge.

10. Même, aussi. — Qui a des aptitudes pour... (fém.). — Principe de tout nombre.

11. Exister. — Maladie épidémique. — Epoque.

12. Petit bâtiment portant une voile triangulaire.

13. Particule. — Fendu. — Couleur bleue. — Adj. poss.

14. Viande rôtie. — Démenti. — Connue. — Espèce de poche ouverte par le haut.

15. Elevé, en parlant d'un enfant. — Se dit d'une médaille gravée en creux, au lieu d'en relief.

De l'ÉNERGIE

pour vos ENFANTS

Le sirop de blé d'inde "Crown Brand" forme des enfants sains et robustes. Votre médecin vous dira que ce sirop est un fort créateur d'énergie, un reconstituant et un excellent fortifiant de l'organisme. Les enfants l'aiment et ne se lassent pas de son goût exquis.

SIROP DE BLÉ D'INDE

CROWN BRAND

LE CÉLÈBRE ALIMENT PRODUCTEUR D'ÉNERGIE

THE CANADA STARCH COMPANY, Limited, Montréal

Antonio Barrette, M.A.L.
Noël Lépine
BARRETTE & LEPINE
Courtiers en assurances
Feu — Vie — Accidents —
Garanties — Automobiles
45 rue St-Paul, Joliette

PROTEGEZ-VOUS CHEZ FRENETTE & FILS
COURTIERS EN ASSURANCES
Feu, Vie, Accidents, etc.
Représentants de Mutual Life of Canada
96 Mansseau TEL 750 Joliette
C. P. 1000

TEL 360
HEURES DE BUREAU 344-748
Geo. E. Laporte M. D.
Examen de la Voe — Maladies des Yeux, des Nez, des Outils et de la Gorge.
3 BOULEVARD MANSEAU, JOLIETTE, Qc.

TEL Bureau: 110
R. Privé: 573
Dr L. L. Benny
Chirurgien-Dentiste
43 RUE NOTRE-DAME
Visible tous les jours de la semaine.
JOLIETTE.

TEL 42
J. CONRAD PERRAULT
SYNDIC EN FAILLITE
Assurances: FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES.
Représentant de: "The Great-West Life Ass. Co."
pour le district de Joliette.
88 rue NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qc.

Ouverture de livres
Auditions commerciales
TEL 551 C. P. 988
V. BARRETTE
Comptable Public
Commissaire de la Cour Supérieure
JOLIETTE, Qc.
Spécialité: Vérification des livres Sociaux, Municipaux.

J. A. Brissette, R.A., L.L.B.
NOTAIRE
STE-JULIENNE, QUE.
Réviser Officiel des titres pour l'Office du Crédit Agricole du Québec.
Bureau à Rawdon le Jeudi



Sous-Vêtements faits pour maintenir la Renommée d'une Marque

La renommée de la marque Penmans est le fruit de nombreuses années d'efforts dans le but d'offrir aux Canadiens des Sous-Vêtements d'une réelle valeur. C'est pourquoi les hommes qui achètent continuellement des Sous-Vêtements Moultonnés Penmans s'attendent toujours à avoir une façon parfaite... le confort douillet de l'envers moultonné... un tricot de qualité... une coupe soignée... un usage satisfaisant et plus long.

Vous aurez tout avantage à rechercher la marque de commerce Penmans sur ces Sous-Vêtements qui sont faits pour maintenir la renommée d'un nom digne de confiance.

● Faits dans la Province de Québec, pour convenir à notre climat, les Sous-Vêtements Moultonnés Penmans sont en deux pièces, gilet et caleçon, et en combinaisons, pour hommes et garçons, ainsi que dans la forme populaire NuCut.

DES POMMES, DES HUITRES ET DU POISSON — CHEZ — LUDOVIC DESMARAIS

75, St-Barthélemi Tél. 625
OU AU MARCHÉ

Nous avons reçu notre provision de pommes. — C'est le temps de faire la vôtre pour l'hiver. — Notre choix est complet.

Pour vous régaler, nous avons toujours en mains des huitres fraîches. Sur écaïles ou au gallon, toujours absolument fraîches.

Notre stock de poisson frais ou sauté ou fumé, est sans égal à Joliette et nos prix sont les plus raisonnables.

Appelez 625 pour vos commandes téléphoniques.

Sympathies à la famille Dufresne

(Suite du dernier numéro)

SYMPATHIES. — Son Excellence Mgr J.-A. Papineau, Rév. P. Alp. DeGrandpré, c.s.v., Rvdes Srs de la Cong. Notre-Dame, L'Amicale St-Joseph de St-Liguori, le personnel religieux et les pauvres de l'Hôpital St-Eusèbe, Rvde Sr Marie Madeleine, S.S.J. Les sœurs du Jardin de l'Enfance, de Montréal, Rvde Sr Marie Ste-Léontine, S.S.C., M. et Mme Th. Croteau, M. le Dr et Mme Roland Magnan, M. et Mme Armand Charron, M. et Mme Grégoire Bélanger, M.P.P., M. le Dr et Mme Gaston Sylvestre, M. et Mme Viateur Barrette, Mlle Marguerite Thibodeau, famille Pascal Lajoie, famille Camille Ducharme, Mme H. Desrochers et sa famille, M. et Mme J.-Armand Legault, famille J.-E. Poirier, Mlle Laurence Beaudoin, M. Roland Brissou, M. Omer Frenette, Mlle Anne-Marie et Colette Poirier, famille Adélard Jetté, M. et Mme Louis-Jos. Masse, M. et Mme L. Barrette, Mme Bernard et ses enfants, M. et Mme Geo. Daher, M. Delim Ferland, Mlle M.-A. Vincent, Mlle Elzabeth Bonin, M. Roland Dion, M. et Mme Urbain Brucelle, M. H. Harnois & Fils, M. Alfred Savigneau, M. Marcel Héti, M. et Mme Eug. Laforest, M. et Mme Jos. Nicoletti, M. Ls-Philippe Pauzé, M. et Mme Joseph Lasalle, famille J.-Donat Bordeleau, M. et Mme Joseph Rondeau, famille Antonio Brousseau, famille Joseph Savigneau, M. Camille Barrette, M. et Mme Albert Valois, M. Cham Beaurapant, famille Gilbert Brissou, M. et Mme Hervé Rainville, M. et Mme Louis Van Mulders, M. et Mme Olaus Dupuis, M. Nazaire Laurin et Fils, M. et Mme Andréas Joly, M. Denis Beaurapant, M. et Mme Jean Tellier, M. et Mme A. Croteau, M. et Mme J.-T. Robert, M. et Mme Emile Gauthier, famille A.-A. Dionne,

M. et Mme J.-A. Boisvert, M. et Mme P.-E. Piché, M. le Dr et Mme Lafortune, M. Lucien Parent, M. Jos. Marion, Mme Pierre Nadeau, M. et Mme Roland Malo, famille Laurent Pagé, M. et Mme A. Lechasseur, M. et Mme J.-R. Lasalle, M. A. Archambault, Mlle Delia Ducharme, M. J.-A.-D. Gervais, famille Maxime Ducharme, M. et Mme René Payette, Mlle Aline Chaput, M. André Gouger, L'Étoile du Nord, Mlle Clara Chaput, M. et Mme Azellus Chaput, M. et Mme A.-A. Boucher, M. et Mme Ovide Latour, famille L. D. Lorme, famille Idélie Jubinville, famille Emile Rainville, M. et Mme Emile Perreault, M. Gérard Dubéau, Mlle A. et C. Tellier, M. J.-Alp. Coutu, M. Edouard Deschamps, M. et Mme J.-N. Guérin, M. et Mme Pierre Langelier, M. Julien Richard, M. et Mme Edmond Comtois, famille Aristide Lapierre, famille Henry Coutu, Mlle R. Normand, M. le Dr et Mme D. Massicotte, M. et Mme Ls-Jos. Chaput, M. et Mme Lomer Brunelle, Mlle Jeanne Masse, Mlle M. Anne Landeau, M. et Mme L. Berteau Lavallée, M. et Mme R. Boisvert, M. et Mme A.-C. Milten, M. et Mme Léo Grégoire, Mlle Alarie, M. et Mme A. Contant, M. et Mme J.-Alf. Tessier, famille Alcide Robert, famille Lucien Marchildon, M. et Mme Léo Poirier, M. et Mme J.-A. Bérubé, famille Louis-M. Nadeau, M. et Mme J.-Médard Lafortune, M. et Mme Hilaire Lapointe, Mme Israël Latour, M. et Mme Lucien Brousseau, Mme J.-V. Bélie, M. et Mme J.-E. Casavant, M. Maurice Lajeunesse, M. et Mme Wilfrid Jodoin, M. et Mme René Martin, famille Wilfrid Barrette, M. Geo. Desrochers, M. J.-Donat Beaudry, M. Gérard Boucher, Mme Arthur Malo et sa famille, famille Arsène Paré, M. Philippe Héti, M. et Mme T. Desrochers, M. Georges Gaudry, M. L.-A. Babin, Mme Albert Babin, M. et Mme Jos. Desrochers, Mlle Y. Landry, M. Henri Chapleau, M. et Mme Dominique Desrochers, M. et Mme Alf. Archambault, Mme J.-N. Sylvestre, M. le Dr et Mme Ls-P. Sylvestre, M. et Mme Chs-Aug. Majeau, famille Maurice Champoux, famille Adrien Ayotte, famille W. Rivest, famille Eug. Tessier, M. et Mme Paul Lachapelle, M. Gaston Picard, M. et Mme Léo Leclerc, M. et Mme Pierre Broutelle, M. et Mme Victor Bonin, M. et Mme Lucien Mireault, M. et Mme Gérard Charette, famille Avila Ferland, M. et Mme G.-E. Majeau, M. et Mme J.-A. Paquin, famille J.-A. Pette, M. Gérard Lussignea, M. et Mme Paul-E. Carrier, famille J.-E. Dufort, M. et Mme Jos. Mireault, famille Simon

Desrochers, M. Elzéar Martel, M. le Dr et Mme Lionel Desrochers, M. et Mme Geo. Chevalier, M. et Mme Art. Charland, Mme H. Cyphot, Mlle Leprohon, M. et Mme Lucien Forest, M. J.-E. Trudeau, M. et Mme Edgar Pouliot, M. et Mme Patrice Forest, M. S.-G. Chénas, famille J.-U. Bourgeois, M. et Mme Luc Goulet, M. et Mme Georges Daher, M. et Mme Euclide Dalphond, M. et Mme Gérard Rivard, M. et Mme Oscar Landry, M. J.-Henri Perreault, M. et Mme Léo Lafrenière, M. et Mme Adrien Vachon, M. et Mme L.-M. Denis, M. et Mme Emilien Lépine, Me Maurice Breton, M. et Mme Emilien Lafortune, M. le Dr et Mme J.-A. Bohémier, M. et Mme Zénon Delorme, M. et Mme Armand Lafrenière, M. et Mme J.-A. Landreville, M. Maurice Delorme, M. L. Lombardi, M. l'abbé Gérard Chaput, M. et Mme Geo. Beaudry, N.P., famille Wilfrid Brousseau, Mlle Pauline Roger, Mlle Dostaler, M. et Mme Adélard Chevrete, Mlle Marguerite Déry, M. Paul Gonthier, famille Arthur Méthot, Mlle M.-Adèle Bernier, M. et Mme Chs-E. Desrochers, Mlle Jeanne Gravel, M. et Mme Léopold Sicard, M. Roch-Albert Lavoie, M. et Mme E. Steadman, M. Gérard Bazinet, famille Albert Godin, famille Paul Dufresne, M. et Mme Martial Tellier, M. et Mme Louis Desrochers, M. et Mme J.-H. Sansregret, M. et Mme Albani Paré, M. et Mme Rosaire Chartier, M. Andoël Majeau, famille Antonio Jubinville, M. et Mme Médéric Sansregret, M. et Mme Jos. Frenette, M. et Mme Léo Dupéré, M. et Mme G.-A. Poulin, M. Octave Gadoury, Mlle M.-Emma Bertrand, Mlle et Mlle Elliot, Mme E. Roberge, Mme Idélie Héti, famille Alphonse Marion, M. et Mme Arthur Landreville, M. J.-Antoine Dufresne, M. et Mme J.-Michael Draper, Mlle Emérentienne Desrochers, le Personnel du Séminaire de Joliette, M. et Mme Achille Lamontagne, M. J.-E. Lavolette.

Exposition du cercle des fermières de St-Esprit

Le cercle des fermières de la paroisse de St-Esprit a tenu son exposition d'arts domestiques les 16, 17 et 18 octobre dernier. Des centaines de visiteurs admirèrent pendant ces trois jours les nombreux exhibits de haute valeur qui y furent exposés. Cette exposition magnifiquement bien organisée a donné au public un témoignage non équivoque du bien qu'a accompli cette association depuis sa fondation.

Monsieur Lachapelle, curé de la paroisse ainsi que MM. Maurice Tellier, député du comté et L.-J. Sylvestre, agronome, ces deux derniers accompagnés de leurs dames assistèrent à la clôture de l'exposition.

Tous trois adressèrent la parole et félicitèrent les membres du cercle des fermières pour la tenue de cette belle exposition et la grande beauté des exhibits qui y furent exposés. Ils prodiguèrent aussi leurs encouragements à l'assemblée en invitant les gens à répandre dans la paroisse cette grande œuvre d'éducation familiale.

Une magnifique couverture et une jolie serviette en lin furent tirées. Mme Maurice Tellier fut l'heureuse gagnante de la couverture alors que la serviette fut décernée à Mme J.-E. Lapalme, toutes deux de Joliette.

L'expertise des prix a été faite par M. G. Coderre du Ministère de l'Agriculture. Mme Coderre donna un cours de tissage pendant les quatre jours qui suivirent l'exposition. Mme Coderre a fait preuve de grande compétence et les dames ont été très satisfaites.

Lorsque les petiots souffrent DE RHUMES PENIBLES



Soignez tout rhume par ce moyen EPROUVE

NE jouez pas avec les rhumes de vos enfants. Vous n'avez pas à faire des expériences. Employez le traitement dont l'efficacité a été doublement prouvée et démontre de plus par les plus vastes essais cliniques des rhumes, qui aient jamais été pratiqués (voir détails complets dans chaque paquet de VapoRub). Vicks seul peut vous donner des preuves comme celles-ci.

L'efficacité du VapoRub a été prouvée par l'emploi journalier dans plus de familles qu'aucun autre médicament en son genre et démontre de plus par les plus vastes essais cliniques des rhumes, qui aient jamais été pratiqués (voir détails complets dans chaque paquet de VapoRub). Vicks seul peut vous donner des preuves comme celles-ci.

Pas besoin d'attendre longtemps avant que le soulagement commence à se faire sentir... Le Vicks VapoRub est un traitement externe direct. Pas de drogues à avaler — pas de risque de déranger l'estomac. Vous en frictionnez sur la gorge, la poitrine et les nez (comme

Plusieurs Nouveautés dans Le Nouveau Plymouth...

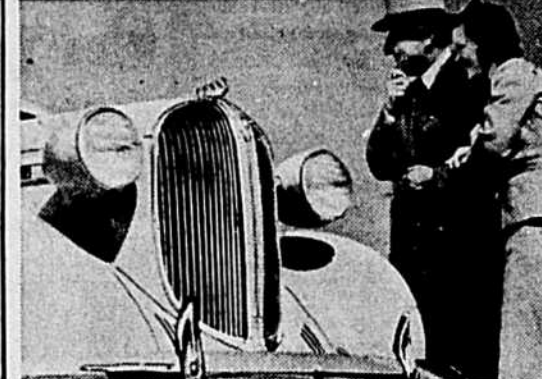
GRADATION ASCENDANTE APRÈS 10 ANNÉES

Il est maintenant en exhibition... le brillant nouveau Plymouth de 1938. Il célèbre le plus sensationnel record de toute l'histoire de l'industrie de l'automobile.

Il y a dix ans passés que Plymouth fut introduit. Le public constata qu'il incorporait plus d'élégance, de sécurité, d'économie. Et ce public avait en un achat des milliers.

Aucun auto ne s'est jamais fait des amis si vite!

Dix ans après, le nouveau Plymouth est ici... le plus splendide auto que nous ayons fabriqué. Ne manquez pas de le voir!



PLYMOUTH EST DU DOMAINE DES PLUS BAS PRIX! Et par l'entremise des dépositaires Chrysler-Plymouth, le Commerce et Crédit Corporation offre des termes qui sont tout à fait généraux. Soyez aux écoutes pour l'heure des Amateurs du Major Bowe, Réseau Columbia, tous les Jours, 9 à 10 P.M., E.S.T.

1 Approchez et regardez ce splendide nouveau Plymouth de 1938! Le contour du radiateur est nouveau... regardez ce long capot... il est plus large aussi et a un aspect plus massif. Les ailes sont plus profondes.

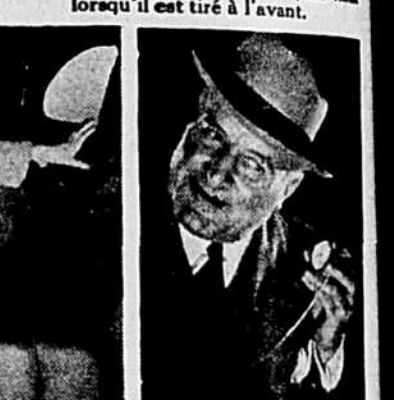
EN VOICI QUELQUES-UNES... Nouveau luxe en dedans et en dehors... Nouveaux confort et facilité de direction... champ de vision agrandi... valeur étonnante!



3 Voici une Première! Les tableaux de bord sont plus faciles à lire. Lefrein à main est endessous du tableau.



4 Essayez la Banquette Arrière... elle est haute comme un fauteuil... confortable.



6 Ecoutez Votre Montre... Plymouth est isolé quant aux bruits à cinq endroits.



7 Dis-Donc... Ces Ingénieurs ont Pensé à Tout! En plus d'avoir 22% plus d'espace, ce compartiment est garni avec de l'étoffe pour protéger vos bagages. C'est une GROSSE malle.



8 Célébrant le Dixième Anniversaire! Regardez ce splendide nouveau Plymouth. Montez et conduisez-le. Constatez son roulement. Vérifiez ce qu'il vous offre.



Aujourd'hui, des milliers d'utilisateurs expriment leurs sentiments en disant: "Plymouth est fait pour durer et coûte moins cher pour l'opération." Son prix est parmi les plus bas.

Voyez le Plymouth de 1938

JOLIETTE AUTOMOBILE ENRG. GEO. LESAGE, prop. 10 NOTRE-DAME

PETITES ANNONCES

TRAITE D'ANALYSE
"Traité d'Analyse grammaticale et logique", à l'usage des Professeurs, par Adrien Froment, inspecteur. Ouvrage recommandé par le "Comité catholique". Fort volume de 270 pages. Le 2e mille s'enlève rapidement. En vente chez l'auteur rue Beauséjour, St-Gabriel de Brandon, et dans les principales librairies au prix de \$1.00.
1150 1er oct.

FERME A VENDRE
Une terre en culture de 60 arpents en superficie (3 x 20) de très bonne qualité, bâtie de maison et dépendances à proximité du village de St-Jean de Matha.
A vendre à bonnes conditions par la succession Lavallée.
Pour informations, s'adresser au procureur J.-A. Pette, 186 Manseau, Joliette.
1738 26 août jno

MATELAS ET OREILLERS
Nous vendons la plume pour oreillers et nous nous occupons de la réparation et fabrication des matelas. Toujours en mains toutes sortes de couvertures de laine, toutes nuances et grandeurs, douillettes, etc. S'adresser à Canadian Knitting, 6 rue Alice, Joliette. Tél. 53 27er jno.

POURQUOI SOUFFRIR DE
Nervosité, insomnie, maux de tête, migraine, neurasthénie, épuisement nerveux, quand
La Chiropratique en corrige la cause
Renseignements gratuits
Ant. Fortin, D. C.
CHIROPRAATICIEN
Neurosculpture et Rayons X
Tél. 275 31 St-Paul, Joliette

MOTEUR A VENDRE
Moteur de 3 forces, 110 volts, 60 cycles, en parfait ordre, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à nos bureaux.
7oct jno

PROPRIETES A VENDRE
Deux bonnes propriétés dont l'une, à un logement, au No 138 Manseau et l'autre portant les Nos 64 et 66 Gaspard, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à 136 Manseau.
2038-4nov-4fs

MANTEAU A VENDRE
Bon manteau en mouton de Perse, avec collet en Alaska, à vendre à bonnes conditions. S'adresser au No 75 St-Barthélemi.
2078-11nov-jno

HUITRES FRAICHES
Vous trouverez en tout temps au Diana Tea Room, rue Notre-Dame, Joliette, des huitres fraîches du Maryland inspectées par le gouvernement fédéral. Téléphonez à 186 et on vous livrera votre commande à domicile à quelques minutes d'intervalle.
2019-28oct-4fs

PERMANENTS A PRIX REDUITS
Permanents sans fils, \$3.00. Permanents à l'électricité, de \$1.25 à \$2.50, tous garantis pour 6 mois. Confiez vos appointements au Salon Jeanne, 32 Place Bourget, Tél. 215
2023-28oct-4fs

TERRE A TABAC JAUNE
Terre de 72 arpents pour tabac jaune. Bien bâtie et boisée. Profitez de l'automne. S'adresser à Mme D. Monet, Base-de-Roc, Joliette. 1956-4f.p.

SPECIAUX MONTPHAR
Spéciaux de novembre: 1 Salsaparrille Montphar \$1.25 et 1 tablettes Digestives de .50c gratis; 1 sirop Montphar (12 onces) \$1.00 et 1 liniment Jumbo (4 onces) .50c gratis; 1 lotion de grand luxe \$1.00 et 1 cold cream de .40c gratis. Ros. Bourdon, agent des produits Montphar, 139 St-Louis, Joliette. Profitez de nos spéciaux. Tél. 841.
2042-4f-4nov.

EPARGNEZ 25%
Sur votre chauffage en faisant appliquer aux cadres de portes et châssis le plastique spécial à calfeutrage. Autre spécialité: pose de coupe-froid métallique. Ouvrage garanti au argent rendu. Tél. 320, Geo. Desormiers, 82 rue St-Thomas, Joliette.
1993-21oct-jno.

AU PREMIER FRISON PRENEZ
Painkiller
(PREVENTIF)
RHUMES, GRIPPE, BRONCHITE

A LOUER
Logement de 5 pièces, plus chambre de bain, ménage fait du printemps, au No 120 Manseau. S'adresser au No 122a Manseau.
2083-11nov-4fs

AUX CULTIVATEURS DE TABAC JAUNE
M. Jérémie Chaput, flébilantier, offre en vente aux meilleurs prix du marché: fous et tuyauterie pour séchoirs à tabac. Places vos commandes au plus tôt, à 124 de Lanaudière, Joliette. Tél. 780. Aussi, travaux de plomberie, chauffage, pompes automatiques, etc. Satisfaction assurée.
2024-28oct-4fs

Jos. Frenette
Vendeur des autos
PACKARD et NASH
et camions
INTERNATIONAL
96, MANSEAU TEL. 780
JOLIETTE, QUE.

VICKS VAPORUB
Blanc - No Tache Plus
Grâce à un nouveau procédé, le VapoRub se présente maintenant à vous sous une forme blanche, ne tachant pas. Seule la couleur a changé. C'est le même VapoRub, la même formule et la même double action efficace.

ART CULINAIRE
Pain brun: 1. Mme Hermas Perreault; 2. Mme W. Allard.

Biaches: 1. Mme Narcisse Martel; 2. Mme Thomas Lesage; 3. Mlle Lucette Martel.
Gâteau à la crème: 1. Mme Auraldi Bertrand; 2. Mlle Lucette Martel; 3. Mme W. Allard; 4. Mme Narcisse Martel.
Conserves de veau: 1. Mme H. Perreault; 2. Mme Thomas Lesage; 3. Mme Rosaire Vézina.
Conserves épinards: 1. Mme Ths Lesage.
Framboises: 1. Mme Rosaire Vézina; 2. Mme H. Perreault; 3. Mme Thomas Lesage.
Confiture rhubarbe: 1. Mme Ths Lesage.
Biscuits au miel: 1. Mme Wilfrid Allard; 2. Mme Auraldi Bertrand; 3. Mlle Lucette Martel.
Collection de conserves de légumes: 1. Mme Thomas Lesage; 2. Mme N. Martel.
Bouquet de fleurs variées: 1. Mme Thomas Lesage.
Bouquet d'immortelles: Mme Arthur Perreault; 2. Mme Thomas Lesage; 3. Mlle Lucette Raymond.
Chemise de flanelle: 1. Mme Thomas Lesage.
Robe de chambre tissée en flanelle: 1. Mme Ernest Trudel; 2. Mme Thomas Lesage.
Robe de flanelle: 1. Mme Thomas Lesage; 2. Mme Hermas Perreault.
Tapis croché: 1. Mlle Cécile Corbin; 2. Mme Jules Lapalme; 3. Mlle Lucette Martel; 4. Mme Auraldi Bertrand.
Tapis tissé: 1. Mlle Lucette Raymond; 2. Mme Arthur Perreault.
Ceinture tissée en catalogue: 1. Mme Thomas Lesage.
Couvre-lit tissé en laine: 1. Mme Narcisse Martel; 2. Mme Hermas Perreault.
Pantoufles tissées: 1. Mme Thomas Lesage.
Paire de gants en fil: 1. Mme Auraldi Bertrand.
Jupon combinaison: 1. Mlle Lucette Martel; 2. Mlle Isabelle Gagnon.
Dessus de table à cartes: 1. Mme Auraldi Bertrand.
Dessus de chaise croché: 1. Mme Wilfrid Allard; 2. Mme Auraldi Bertrand; 3. Mlle L. Martel; 4. Mme Hermas Perreault.
Robe refaite: 1. Mlle Lucette Raymond; 2. Mme Jules Lapalme; 3. Mme Wilfrid Allard; 4. Mlle Cécile Corbin.
Articles confectionnés avec sacs de coton: 1. Mme Jules Lapalme; 2. Mlle Lucette Martel; 3. Mme Wilfrid Allard; 4. Mme Narcisse Martel; 5. Mlle Isabelle Gagnon.
Paletot tissé: 1. Mme Thomas Lesage.
Articles de fantaisie tissés: 1. Mlle Lucette Lachapelle; 2. Mme Ernest Trudel; 3. Mlle Madeleine Perreault; 4. Mlle Lucette Martel; 5. Mme Jules Lapalme.
Tissus en catalogue: 1. Mme Jules Lapalme; 2. Mme Thomas Lesage; 3. Mlle Lucette Lachapelle.
Tricot de fantaisie: 1. Mlle Madeleine Perreault; 2. Mlle Lucette Raymond; 3. Mme Jules Lapalme; 4. Mlle Isabelle Gagnon; 5. Mlle Lucette Lachapelle.
Petit habit refait: 1. Mme Rosaire Vézina; 2. Mme Ange-Albert Lapalme.

LE CERCLE

DES ELEVEURS D'AYRSHIRES DU DISTRICT DE JOLIETTE

Vendredi, le 12 novembre, se réunissent à l'Assomption, une cinquantaine d'éleveurs des comtés de Joliette, Montcalm, l'Assomption et Berthier pour jeter les bases d'une association d'éleveurs.

Cette association porte le nom de "Cercle des Eleveurs d'Ayrshires du district de Joliette" et couvre les quatre comtés mentionnés plus haut.

Son but est de promouvoir les intérêts des éleveurs de bovins ayrshires du district.

Toute personne possédant des bovins de race ayrshire enregistrés peut devenir membre de ce cercle après avoir payé une souscription annuelle de \$1.00.

Le bureau de direction comprenant cinq directeurs est formé comme suit: Président, M. l'abbé Pelletier, l'Assomption; vice-président, Azellus Lavallée, Berthier; secrétaire, Gérard Rivard, Joliette; directeurs: Omer Lafrenière, St-Damien, Omer Bélanger, Ste-Béatrix.

Le cercle se propose, entre autres améliorations, de faire adopter à chacun de ses membres la tenue d'un registre de troupeau et la pratique du contrôle laitier; il a aussi à son programme une journée champêtre qui, chaque année, ne manquera pas d'intérêt.

Tous les éleveurs d'ayrshire du district désireux de faire partie du cercle et qui n'ont pu se rendre à l'assemblée n'ont qu'à en aviser le secrétaire.

Gérard Rivard, Bureau des Agronomes, Joliette.

CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER ET RETOUR DE JOLIETTE

Dép. JOLIETTE	VENDREDI 7.30 p.m.	26 NOV.	RETOUR jusqu'à mardi 30 nov. excepté La Tuque, lundi 29 novembre. Voitures ordinaires seulement.
NORANDA \$8.00	Amos \$7.00	La Sarre \$7.50	
	La Tuque \$2.50	Taschereau \$7.00	
	Barrville \$6.50	La Raine \$8.00	

Pour renseignements, consultez l'agent du CANADIEN NATIONAL

Crabtree & Company
COURTIERS EN VALEURS
Bourse Obligations Mines
231 St-Jacques ouest, Montréal
Plateau 8061

